

Dans des raids aériens en Libye

Au moins 40 éléments de Daech tués par l'Egypte



Page 11

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3490 - Mardi 17 février 2015 - Prix : 10 DA

Education

L'appel à la grève du Cnapest faiblement suivi

Page 2



Célébration du 24 Février

Entre festivités et protestations

Page 3

Par-delà les contingences politiques

Par Mohamed Habili

Si par opposition on entend la minorité d'aujourd'hui qui cependant a les capacités de devenir, sinon de fait du moins en théorie, la majorité dès les prochaines élections (c'est-à-dire dans notre cas, dès 2017), alors force est de reconnaître que le paysage politique dans sa forme actuelle n'en présente aucune qui soit digne de ce nom. Une opposition c'est la majorité et le pouvoir de demain. Certes, ce ne sont pas les partis s'attribuant ce titre qui manquent de nos jours. Il en existe même plus qu'il n'en faudrait, plus de deux décennies après l'avènement du pluralisme, pour faire vivre un système politique, à la limite quel qu'il soit. Les partis n'ont pas besoin de reconnaissance officielle pour exister. On peut même poser comme une règle, peut-être de portée relative, que moins les libertés démocratiques sont respectées dans un pays plus une organisation politique a le mérite d'exister. Il faut en effet qu'elle réponde à un besoin profond dans la société pour apparaître et se maintenir dans un contexte aussi défavorable. Aussi a-t-il existé des partis au temps du parti unique, dont certains sont toujours là, soit sous la même appellation, c'est notamment le cas du FFS, soit sous une appellation différente, il est vrai après bien des péripéties et des recompositions.

Suite en page 3

Plan national anti-cancer, nouveaux CAC et réhabilitation du CPMC

La prise en charge des cancéreux se renforce



PH: E. Soraya/J.A.

Lors d'une visite de travail effectuée hier à Alger, le ministre de la Santé a déclaré qu'une enveloppe de 320 millions DA a été allouée pour la rénovation et la requalification du CPMC d'Alger. Et d'ajouter que d'autres centres d'oncologie seront mis en service dans quelques wilayas pour diminuer la tension, en plus du lancement du plan national anti-cancer.

Lire page 2

100 kg de kif traité et divers produits de contrebande saisis

La gendarmerie poursuit sa traque des trafiquants

Page 24



Vibrant hommage à Chérif Kheddam

Page 13

Plan national anti-cancer, nouveaux CAC et réhabilitation du CPMC

La prise en charge des cancéreux se renforce

■ Lors d'une visite de travail effectuée hier à Alger, le ministre de la Santé a déclaré qu'une enveloppe de 320 millions DA a été allouée pour la rénovation et la requalification du CPMC d'Alger. Et d'ajouter que d'autres centres d'oncologie seront mis en service dans quelques wilayas pour diminuer la tension, en plus du lancement du plan national anti-cancer.

Par Yasmine Ayadi

C'est un vrai parcours du combattant pour les cancéreux que de se

Béjaïa Le secondaire plus touché que les autres paliers

LA GRÈVE à laquelle a appelé le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) a été diversement suivie dans la wilaya de Béjaïa. Plusieurs lycées ont été paralysés et d'autres partiellement seulement. Des établissements relevant du palier moyen ont été relativement touchés par la grève. Le mot d'ordre du Cnapest a été diversement suivi dans le primaire aussi. Selon M. Zenati coordinateur du Cnapest à Béjaïa «le taux de suivi de la grève est de 81%». Dans le niveau secondaire «le taux de suivi est de 94% et dans le moyen la grève a atteint les 78%», ajoute notre interlocuteur qui soutient par la suite que «la grève est fortement suivie dans le palier primaire où le taux d'adhésion final à la grève n'a pas été encore arrêté. Pour sa part, la cellule de communication de la direction de l'éducation estime que la grève n'a pas été bien suivie surtout dans le primaire et le moyen. «Le mot d'ordre a été partiellement suivi dans tous les établissements de la wilaya», nous dira l'un de ses responsables que nous avons contacté. Il dira: «le taux de suivi dans le secondaire est de 47 %, le moyen 11% et le primaire 03 %». «Prime de zone, l'application de la médecine du travail, le traitement des dossiers de logement et de la retraite après 25 ans de service», sont entre autres les revendications du Cnapest qui exige de la tutelle aussi «la réparation des irrégularités du statut particulier de l'éducation, la prise en charge des années de formation dans les écoles supérieures pour les enseignants et les années du service national dans le calcul du nombre d'années de carrière des enseignants, notamment lors des départs à la retraite, la promotion automatique au grade supérieur, la régularisation des enseignants en voie d'extinction, les concrétisation des engagements cosignés dans les procès-verbaux lors des discussions antérieures avec la tutelle, etc.» «Nous avons enclenché cette journée de grève reconductible (grève illimitée) suite à l'échec des négociations menées mercredi passé avec les responsables du ministère de l'Éducation», soutient M. Zenati.

Hocine Cherfa

faire soigner et qui ont le droit d'espérer une amélioration de prise en charge au regard des nouvelles dispositions et budgets déployés par l'Etat dans cet objectif. Au terme de sa visite d'inspection effectuée hier dans la capitale, le ministre de la Santé Abdelamlek Sellal a déclaré que plusieurs nouvelles mesures et dispositions sont prises en vue de diminuer la tension que connaissent les hôpitaux et les centres de lutte anti-cancer. Dans le même chapitre des mesures prises, le ministre a annoncé lors d'une réunion tenue avec les professeurs du Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, le lancement du plan national anti-cancer ainsi que l'ouverture de nouveaux centres anti-cancer dans quelques wilayas dans les prochains mois, à l'exemple des wilayas d'Anabba, Tizi Ouzou, Sidi Bel-Abès et Laghouat. Le ministre s'est enquis au niveau de l'hôpital Mustapha-Bacha de l'état d'avancement des travaux de la réhabilitation et de la requalification du Centre Pierre et Marie Curie. Le CPMC a bénéficié d'un montant de 15 milliards pour la réhabilitation des services, de 12 milliards pour la réhabilitation des anciens blocs opératoires et de 5 milliards pour la réalisation de deux nouveaux blocs opéra-



P.H.E. Sorayvi/A.

toires dédiés spécialement à la greffe hépatique, a déclaré le ministre. Concernant les équipements, ce même centre reçoit 70 milliards pour l'acquisition des équipements de chirurgie, de réanimation et de laboratoire ainsi que l'acquisition d'un accélérateur pour un montant de 15 milliards, lequel sera livré au mois de septembre 2015. En matière d'effectifs, l'établissement recevra en juin prochain 10 agents manipulateurs, actuellement en formation, indique un document de l'établissement selon lequel les malades qui doivent faire des séances de chimiothérapie sont exemptés de la nécessité de prendre des ren-

dez-vous. Quant à la radiothérapie, le ministre fait savoir que ce rendez-vous a été ramené de un à deux mois pour l'ensemble des organes contre 5 et 12 mois auparavant. Selon le ministre, il reste le problème pour les rendez-vous de radiothérapie pour le sein, soulignant que cette situation peut être réglée «en procédant à la répartition et à l'orientation de ces malades sur les autres centres en fonction de leur domicile». Le ministre de la Santé, qui a d'autre part visité l'établissement hospitalier spécialisé dédié aux grands brûlés, implanté à l'avenue Pasteur à Alger, a annoncé que cette structure sanitaire va bénéficier d'une

enveloppe de 2,4 millions de DA pour la réhabilitation de son laboratoire, en attendant la construction, a-t-il dit, d'un nouveau centre à Alger». La dernière étape de la visite a conduit le ministre à l'hôpital Djilali-Belkhenchir (ex-Birtraria) et à la clinique Arezki-Kehal à El Biar où il a reçu des explications sur le nouveau concept de l'hospitalisation à domicile. «Il faut un ancrage juridique sur cette activité pour qu'elle ne nous échappe pas», a estimé M. Boudiaf, qui a encouragé la formation des médecins et des paramédicaux.

Y. A.

Education

L'appel à la grève du Cnapest faiblement suivi

La grève d'une journée reconductible à laquelle a appelé le Cnapest était faiblement suivie lundi dans le Grand Alger où la plupart des établissements scolaires fonctionnaient normalement, a-t-on constaté.

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) a décidé d'une grève préventive reconductible d'une journée pour amener le ministère à satisfaire ses revendications socioprofessionnelles.

Pour autant, le mouvement semble être diversement suivi, sinon «boycotté» dans certains établissements scolaires.

L'école primaire des frères Hadjem, dans la commune de Oued Koriche, n'a pas enregistré de débrayage des enseignants, et les cours étaient normalement assurés.

Un peu plus haut dans ce quartier, le lycée Mohamed Ameziane, à cheval entre la commune d'El Biar et Oued Koriche, n'a pas lui également enregistré de perturbations des cours.

Au boulevard Krim Belkacem, la grève n'a pas été observée également au lycée Akid-Zaamoum, ainsi qu'au lycée Zineb-Oum El Massakine.

A El Madania, «pas de mouvement de grève» au CEM Abou Bakr-Essedik, ont signalé des enseignants, et la grève n'a pas été également suivie à l'école primaire Ferhi-Brahim du même quartier.

A Ain Naadja, par contre, le débrayage décidé par le Cnapest à l'appui de revendications socioprofessionnelles a été diversement suivi par des enseignants, une situation qui a fait qu'une partie des cours a été assurée dans la matinée. Même constat à Ben Omar, dans la commune de Kouba, où les cours étaient diversement assurés par les enseignants au lycée Saad-Dahleb. Les élèves de ce lycée ont été gardés en classe entre deux cours, ainsi qu'au lycée Bahiahidour, selon des élèves.

Situation légèrement confuse par ailleurs dans la commune de Bab El Oued, qui

compte plus d'une dizaine de CEM et au moins une quarantaine d'écoles primaires. Le constat dans ce populaire et populaire quartier d'Alger, qui compte quelque 500 000 habitants, est que le mouvement de grève du Cnapest est partiellement suivi.

Les lycées de ce quartier (Frantz-Fanon, Emir-Abdelkader, Okba, Said-Touati) ont également été partiellement touchés par ce débrayage du Cnapest, le seul syndicat qui a appelé à ce mouvement de protestation après le débrayage des 10 et 11 février derniers, a déclaré maintenir son mot d'ordre de grève pour la journée de lundi, se démarquant de la ligne adoptée par l'Intersyndicale (CSA), qui a préféré élargir le dialogue avec le ministère pour la résolution de tous les dossiers en suspens.

La ministre de l'Éducation nationale Nouria Benghebrit va rencontrer mercredi les syndicats, selon des sources syndicales, pour discuter d'un certain nombre de dossiers en suspens.

O. N./APS

Boumerdès

96% des enseignants ont répondu à l'appel

«L'après-midi, hier, par le Cnapest a été suivie par 96% des enseignants», a indiqué Si Youcef, membre du conseil dudit syndicat autonome de Boumerdès. Il a ajouté que sur les 9 024 enseignants de la corporation, 8 100 ont répondu à l'appel. Un taux appréciable, s'est-il félicité. Pour étayer ses déclarations, il expli-

qua : «dans le cycle secondaire, hormis le lycée Omar-Kriche de Khemis El Khechna, 41 lycées sur les 42 ont débrayé et a ajouté que 2 735 enseignants sur les 3 055 du cycle moyen et 2 770 enseignants sur les 3 955 du cycle primaire ont répondu à l'appel de la grève. Pour notre interlocuteur, cette dernière a été largement

suivie. Les grévistes réclament l'application intégrale des accords repris sur le procès-verbal signé récemment entre les deux partis syndicat-avec la tutelle. Le document porte sur le statut de l'enseignant, la promotion, le logement, la médecine du travail, la retraite après 25 ans de service et la mise en place d'un comité de gestion des

œuvres sociales. Selon Si Youcef, la balle est dans le camp de la tutelle. Laquelle est tenue d'honorer ses engagements et répondre aux doléances des enseignants. Le mouvement de grève est renouvelable et sera poursuivi en cas de non-satisfactions de nos revendications, a-t-il conclu.

A.Kichni

Célébration du 24 Février

Entre festivités et protestations

■ La date du 24 février a toujours symbolisé le double anniversaire, à savoir, la nationalisation des hydrocarbures et la création de la Centrale syndicale, mais pour cette année les visions sur la célébration de ce rendez-vous ne sont pas les mêmes.



Par Nacera Chennafi

Dans la tradition, c'est la Centrale syndicale qui organise chaque année des festivités pour célébrer le 24 février, en commémorant la nationalisation des hydrocarbures et la création de la Centrale syndicale. Pour cette année, le lieu de la célébration sera la wilaya de Skikda. Jusque-là rien de nouveau à signaler, mais dans le contexte politique actuel, cette date est devenue un rendez-vous de concurrence entre l'opposition et les partis au pouvoir.

La date du 24 février a toujours symbolisé le double anniversaire, à savoir, la nationalisation des hydrocarbures et la création de la Centrale syndicale, mais pour cette année les visions sur la célébration de ce rendez-vous ne sont pas les

mêmes.

Dans ce cadre, les partis au pouvoir ont décidé de participer aux festivités du 24 février comme signal fort à une partie de l'opposition qui a choisi cette date pour la protestation en solidarité avec la population de In Salah qui s'est soulevée contre l'exploitation du gaz de schiste. Et de l'autre côté, il y a le Front des forces socialistes qui voulait tenir la première phase de sa conférence du consensus national, les 23 et 24 février, mais l'absence d'un large accord de participation pourra pousser ce parti à changer le rendez-vous.

Dans ce contexte, le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani participera aux côtés de l'Union générale des travailleurs algériens aux festivités du 24 février qui seront arbrées cette année par la wilaya de Skikda.

Cependant, du côté d'une partie de l'opposition, le 24 février est le jour idéal pour sortir dans la rue et dire non à l'exploitation du gaz de schiste. A cet effet, l'Instance de coordination et de suivi de l'opposition (Icso) maintient sa décision de tenir des rassemblements de protestation le 24 février prochain. Ces rassemblements sont programmés dans les 48 wilayas, pour dire non à l'exploration du gaz de schiste.

Dans ce cadre, une réunion des chargés de la communication et de l'organique des différentes formations politiques et représentants des personnalités faisant partie de l'Icso, a eu lieu la semaine dernière. Il était question de définir les moyens de communications et les lieux de rassemblements.

Cependant, si l'opposition compte sur le rejet de la popula-

tion du Sud de l'exploitation du gaz de schiste pour la mobilisation des citoyens dans cette région, ce serait difficile d'avoir une participation populaire dans le Nord.

Enfin, il y a le Front des forces socialistes qui a voulu faire de la date du 24 février le lancement de la reconstruction du consensus national mais hélas, le rejet de certains partis et les conditions, notamment des partis au pouvoir, poussent la direction du FFS à changer ses calculs.

A l'issue de sa seconde rencontre avec le MPA de Amara Benyounes, le Premier secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou dira sur la date avancée (23 et 24 février) de la tenue de la Conférence du consensus, qu'il ne s'agissait que d'une « proposition ». « Nous allons prendre le temps qu'il faut », a-t-il déclaré.

N. C.

Conférence nationale du consensus du FFS

Le MPA pose à son tour ses conditions

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes a affirmé que la participation de sa formation à la conférence nationale du consensus initiée par le Front des forces socialistes (FFS) est soumise à des conditions dont « la non participation des exclus de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ».

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec Mohamed Nebbou, premier secrétaire du FFS, M. Benyounes a indiqué que la participation du MPA « est soumise à des conditions dont la non participa-

tion des exclus de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Il s'agit d'« un principe souverain pour le parti », a-t-il soutenu.

Il a également souligné la nécessité de « ne pas toucher à la légitimité des institutions de l'Etat et d'écarter, dans l'analyse de la situation politique en Algérie, l'existence d'une crise, car il s'agit plutôt de défis à relever avec la conjugaison des efforts de tous ».

M. Benyounes a indiqué, par ailleurs, que la participation du MPA à cette conférence sera tranchée après la réunion du bureau politique du parti la semaine prochaine.

Pour sa part, M. Nebbou, qui a qualifié la

rencontre avec M. Benyounes de « franche », a souligné la convergence de vues entre les deux formations politiques sur plusieurs questions appelant les partis politiques à faire des concessions pour garantir le succès de cette conférence qui, a-t-il dit, est « le meilleur moyen » pour relever les défis auxquels est confrontée l'Algérie.

A une question sur la date de cette conférence, M. Nebbou a indiqué que le 24 février n'est qu'une « proposition », ajoutant que la date de ce rendez-vous sera fixée en commun accord avec les différentes parties concernées.

Ouali Y.

LA QUESTION DU JOUR

Par-delà les contingences politiques

Suite de la page une

Ce qui déjà par lui-même prouve bien que dans un pays moderne le pluralisme est l'état normal, et son contraire l'exception. Dès lors, posons-nous la question de savoir combien de partis existeraient, même sous une forme embryonnaire, parmi ceux dont il est sans arrêt question dans les journaux aujourd'hui, si par extraordinaire on n'était pas encore sorti du système du parti unique. Bien peu sans doute. Il ne serait même pas étonnant qu'on se retrouve au bout du compte avec les mêmes partis qui s'étaient formés et perpétués dans le contexte même du monopartisme. Pour être tout à fait exact, il faudrait sans doute adjoindre à ceux-ci les deux courants qui à cette époque n'étaient pas parvenus à se doter de partis, l'islamisme et le berbérisme, mais qui déjà dans les années 1980 étaient en bonne voie de rattraper leur retard sur les courants de gauche, imprégnés en matière organisationnelle de culture léniniste, qui à cet égard tout au moins leur a donné l'avantage. Appartenir à une organisation clandestine et être de conviction socialiste ou communiste, ça voulait dire la même chose en ce temps-là. Or si demain l'état d'exception est instauré et les partis à nouveau interdits, le nombre de partis, forcément tous illégaux, pourrait bien se ramener à ce qu'il était avant le multipartisme, auquel il faudrait sûrement ajouter les organisations, peut-être unitaires, se réclamant du berbérisme et de l'islamisme. Voilà dressée la véritable carte politique du pays : les nationalistes, qui ont toujours été au pouvoir, les socialistes, les islamistes et les berbéristes, ces derniers achevant de se constituer en courant totalement autonome, de même que les islamistes ne reviendront sûrement pas dans le giron du nationalisme. C'est dire qu'elle est à deux éléments près la même que du temps du parti unique. et pour cause, la classe politique ce n'est jamais que la traduction en termes organisationnels des courants de pensée dominants qui traversent et structurent la société moderne, dont l'Algérie est l'une des incarnations. La première ambition d'un parti, ce n'est pas le pouvoir mais le rassemblement de son courant sous son égide. Il sait que pour s'emparer un jour du pouvoir il faut avoir réussi auparavant à imposer son hégémonie dans son propre camp. Cela reste vrai en démocratie comme en dictature. En temps de paix comme en temps de guerre.

M. H.

Un système de normalisation est nécessaire

Encadrer les licences d'importation pour réguler le marché

■ La réintroduction des licences d'importation, annoncée récemment, doit être accompagnée par un système national rigoureux et viable de normalisation des produits afin d'éviter des situations de «dérégulation» du marché national, ont estimé lundi à Alger des experts et des opérateurs économiques.

Par Hosni T.

Selon des participants à une conférence-débat sur la normalisation et ses retombées sur la croissance économique, le retour à l'octroi des licences d'importation et d'exportation «ne suffit pas à lui seul» à réduire la facture d'importation et «risque même de créer des anomalies en matière d'approvisionnement du marché».

Le ministre du Commerce, Amara Benyounés, avait annoncé en septembre dernier la révision de la loi sur les opérations d'importation et l'exportation laquelle va réintroduire les licences d'importation et d'exportation, après leur suspension dans le sillage de la libéralisation de l'économie et du commerce en Algérie.

La mesure vise à réguler les opérations de commerce extérieur, et en particulier à réduire la facture des importations.

Mais, selon Ali Harbi, consultant et membre du Cercle de réflexion et d'action autour de l'entreprise (Care), cette disposi-

tion ne suffira pas pour réguler les opérations du commerce extérieur.

«Il faudrait mettre, outre les barrières administratives à l'importation, des barrières normatives, ce qui va garantir une conformité et une meilleure qualité des produits importés» a-t-il dit.

De plus, explique Harbi, le recours aux licences d'importation «risque par erreur de créer des pénuries de certains produits du fait qu'il n'y a aucune licence octroyée pour les importer, ce qui constituera un danger pour l'économie nationale». L'expert propose d'inciter les entreprises à adopter un système normatif en leur sein.

«Nous ne pouvons pas avancer dans la normalisation si un projet national impliquant pouvoirs publics, entreprises et consommateurs n'est pas établi», insiste encore Harbi qui regrette aussi la non-application intégrale des textes de loi dans ce domaine.

Dans ce cadre, la directrice générale de l'Institut national de normalisation (Inanor), M^{me} Ratiba Chibani a indiqué que cet organisme vise à attirer le maximum d'entreprises et d'organisations pour les convaincre de l'importance de la normalisation.

Toutefois, une implication de toutes les parties prenantes et



même du consommateur est nécessaire pour développer la normalisation en Algérie ajoute-t-elle, appelant les associations et organisations professionnelles à sensibiliser les entreprises dans le cadre de la démarche normative. Interrogée par la presse sur le rôle que pouvait jouer la normalisation dans la régulation du marché notamment à l'importation, M^{me} Chibani a estimé que «le

contrôle du marché est du ressort du ministère du Commerce qui travaille avec les normes nationales (adoptées par l'Inanor)».

«Nous sommes surtout interpellés par les produits d'importation mais aussi ceux fabriqués localement. La normalisation nous permet de garantir des produits et des services sains, fiables, conformes aux standards

et de bonne qualité», a-t-elle dit.

En outre, la normalisation facilite aux entreprises nationales l'accès aux marchés internationaux, selon la DG de l'Inanor.

Pour sa part, Ali Kerkouk, consultant international et ancien DG de l'Inanor, pense que le développement de la normalisation en Algérie est freiné surtout par une législation qui «manque de clarté». H.T./APS

Fibres optiques fin 2015, toutes les régions du pays seront raccordées au réseau

TOUTES les régions du pays seront raccordées au réseau de fibres optiques fin 2015, a annoncé, dimanche à Tissemsilt, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

La quasi totalité des communes du pays sont raccordées au réseau de fibres optiques et celles restantes le seront courant de cette année, a indiqué la ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

D'autre part, Mme Derdouri a signalé que toutes les régions du pays ont été dotées de nouveaux centres technologiques du téléphone multiservices y compris les petites agglomérations, ce qui permet d'assurer des prestations de qualité. L'entreprise Algérie Télécom, a-t-elle affirmé dans ce contexte, a mis en place un nouveau système pour la prise en charge rapide et urgente de tout problème de panne ou coupure de téléphone et d'Internet, avec l'installation de centres régionaux permettant d'assurer la pérennité du service Internet en cas de coupure dans le réseau de fibres optiques.

La ministre a annoncé, en outre, un programme de réalisation de nouveaux bureaux de poste au niveau national.

Farid T.

Achèvement de l'étude préalable

Création d'une entreprise de messagerie de presse

L'étude préalable à la création d'une entreprise de messagerie de presse, avec la participation de cinq entreprises de la presse publique, est finalisée, a déclaré dimanche à Tébessa le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Cette entreprise couvrira l'ensemble des régions du pays et permettra d'éviter certains dépassements en matière de prix des journaux dans les zones éloignées, a souligné le ministre, au cours d'un point de presse au siège de la Radio nationale de Tébessa.

Grine s'est par ailleurs félicité de la «bonne

couverture» de cette wilaya en matière de réception des programmes radiophoniques grâce au réseau d'échange multimédia par satellite «MENOS». Cette couverture aujourd'hui de l'ordre de 88 %, sera portée à 95 % à l'horizon 2016, a affirmé le ministre, avant de rappeler les efforts entrepris pour l'élimination de toutes les zones d'ombre.

Le ministre de la Communication a par ailleurs insisté, de nouveau, sur le professionnalisme des journalistes qui se doivent, a-t-il souligné, de vérifier les informations rapportées et la fiabilité des sources. Il a éga-

lement exhorté les représentants des médias à respecter les règles de la déontologie, rappelant au passage que le développement de la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, reste tributaire du respect des principes de l'éthique.

Grine avait auparavant inspecté, lors de cette visite de travail, le relais de TDA à Doukène, sur un site culminant à 1 800 m d'altitude. Il s'est également enquis du site devant abriter le futur siège de la radio de Tébessa.

APS

Recyclage du papier

Création d'une société algéro-espagnole

Un pacte d'actionnaires sera finalisé, en mars prochain, entre deux groupes publics algériens et une entreprise espagnole pour la création d'une joint-venture spécialisée dans la récupération du papier en Algérie, a indiqué lundi à l'APS le P-DG de Tonic industrie, Mostapha Merzouk.

Les deux entreprises publiques Tonic industrie et le Groupe industriel du papier et de la cellulose (Gipec) se réuniront, le mois prochain, avec l'entreprise espagnole Saica papiers pour finaliser ce partenariat, selon le même responsable.

Il s'agira de la création d'une

société mixte qui sera détenue à hauteur de 51% par la partie algérienne (25,5% pour chacune des deux entreprises nationales) et de 49% par la partie espagnole. Ce projet, dont le coût d'investissement est de 60 millions de DA, sera installé dans l'un des sites de Tonic industrie situé à Oran et dont les centres de récupération de papier vont approvisionner, dans une première étape, cette usine mixte avant de s'étendre à d'autres centres de récupération.

Selon les prévisions, la joint-venture devra permettre de passer d'un niveau de récupération de 100 000 tonnes actuellement

à près de 200 000 tonnes en 2016-2017 avant de doubler encore à 450 000 tonnes à l'horizon 2022.

A travers ce partenariat, il s'agira non seulement de développer l'activité de récupération mais aussi de réduire la facture des importations du papier estimée à 650 millions de dollars annuellement pour une quantité de 600 000 tonnes/an (tous types de papiers confondus).

Outre l'activité de récupération, cette future société mixte compte aussi mener des opérations de sensibilisation auprès des imprimeurs, des maisons d'éditions, de la presse, des

administrations et des ménages afin d'inculquer la culture du recyclage de papier.

Relevant de la SGP-Gephac (chimie et pharmacie), la société Tonic industrie, qui emploie 2 700 travailleurs, a été créée par l'Etat en 2011 suite à sa reprise de l'entreprise privée Tonic emballage, tombée en faillite en 2008, et ce, afin de préserver l'emploi et l'outil de production, rappelle-t-on.

Tonic industrie active dans la fabrication de papier et de carton, la récupération et transformation du vieux papier, la fabrication d'emballages en papiers et cartons ainsi que l'impression et arts graphiques. Anis H.

Investissements

500 000 ha disponibles pour créer de nouvelles exploitations agricoles

■ Une superficie de 500 000 hectares est mise à la disposition des investisseurs pour la création de nouvelles exploitations agricoles y compris dans le sud du pays, a appris l'APS auprès du directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Yacine Zeroual.



Par Fatma Hamouche

Une partie de cette superficie a déjà été attribuée à des investisseurs ainsi qu'à des jeunes intéressés par l'activité agricole, auxquels des avantages peuvent être offerts par l'Etat en matière d'accompagnement et de financement dans le but d'élargir la base productive et de créer de l'emploi, selon le même responsable.

Cette superficie de 500 000 ha fait partie d'un total de deux millions d'hectares identifiés par les services agricoles au niveau

national qui peuvent faire l'objet d'études de faisabilité avant leur attribution.

Les 500 000 ha validés concernent aussi bien les terres attribuées dans le cadre de l'Accès à la propriété foncière agricole (APFA), un dispositif qui concerne la mise en valeur dans le sud du pays, que celles recensées suite aux mesures annoncées par le Président de la République en février 2011 pour créer l'emploi dans le secteur agricole.

Parmi ces mesures, les jeunes investisseurs peuvent bénéficier d'un (1) ha ou plus et

d'un crédit d'investissement d'un (1) million de DA, sans taux d'intérêt, pour créer leurs exploitations agricoles et d'élevage.

«Ce dispositif connaît un essor extraordinaire dans certaines wilayas comme Ghardaïa, Adrar, Ouargla, Saïda, Biskra et El Oued, qui sont devenues des pôles agricoles grâce au système de mise en valeur», selon Zeroual qui observe même que cela est en train de «créer un effet boule de neige» à travers d'autres wilayas.

Le même responsable précise que de nouvelles instructions ont été données pour que l'étude

de faisabilité des nouveaux périmètres soit accompagnée d'un avis de l'Agence nationale des ressources hydriques qui détermine le volume d'eau mobilisable avant la mise en valeur du périmètre.

Aussi, les jeunes investisseurs bénéficient d'une formation pour leur faciliter l'acte d'investir dans leur nouvelle exploitation.

Plus de 165 000 actes de concession établis

Concernant le dossier de la reconversion du droit de jouissance des terres relevant du domaine privé de l'Etat à la concession, Zeroual fait savoir que le nombre d'actes de concession attribués aux exploitants a atteint 165 179 actes jusqu'à la première semaine de février en cours.

En outre, 17 800 dossiers sont en attente au niveau des services des domaines pour l'élaboration des actes de concession.

L'ONTA a enregistré, par ailleurs, près de 8 700 exploitants qui n'ont pas déposé, à ce jour, leurs dossiers en vue de la reconversion et auxquels des mises en demeure ont été adressées.

Les nouvelles conditions et modalités d'exploitation des terres relevant du domaine privé de l'Etat ont été fixées par une loi d'août 2010 qui consacre la concession comme mode d'exploitation de ces terres en remplacement du droit de jouissance perpétuelle institué par une loi

de décembre 1987.

La reconversion concerne quelque 219 000 agriculteurs qui exploitaient environ 2,4 millions d'ha sous forme d'exploitations collectives et individuelles.

Néanmoins, cette opération a connu un retard en raison de problèmes liés aux disparités des superficies entre celles relevées par le cadastre général et celles mentionnées dans les anciens arrêtés régissant le droit de jouissance perpétuelle.

Il existe également des cas où les terres agricoles ont été touchées par diverses opérations comme l'expropriation et la distraction (mobilisation d'assiettes foncières à vocation agricole pour des projets d'infrastructures publiques).

D'autres dossiers présentant des contentieux et des litiges entre exploitants et leurs héritiers sont enregistrés par l'administration.

Ce retard est constaté dans une dizaine de wilayas notamment dans celles du centre du pays où s'accroissent les litiges, la distraction des terres au profit de l'urbanisation et le détournement des terres de leur vocation agricole. **F.H./APS**

En janvier 2015 Près de 3 000 mines datant de l'ère coloniale détruites

UN TOTAL de 2 929 mines datant de l'ère coloniale a été découvert et détruit durant le mois de janvier 2015 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières est et ouest du pays, a-t-on appris lundi de source officielle.

Au niveau de la 2^e Région militaire, 164 mines antipersonnel, 354 mines anti-groupes et 2 mines éclairantes ont été découvertes et détruites, alors qu'au niveau de la 3^e Région militaire, 3 mines antipersonnel ont été découvertes et détruites, a-t-on précisé. Au niveau de la 5^e Région militaire, 2 307 mines antipersonnel, 67 mines anti-groupes et 32 mines éclairantes, ont été découvertes et détruites.

Ce qui porte le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 janvier 2015, à 761 536 mines, soit 641 910 mines antipersonnel, 114 946 mines anti-groupes et 4 680 mines éclairantes, a-t-on ajouté.

R. N.

Constantine

L'université remet 160 heures de témoignages de moudjahidine

Le ministère des Moudjahidine a réceptionné dernièrement 160 heures de nouveaux enregistrements de témoignages vivants de moudjahidine sur la Révolution, de la part de l'université de Constantine, a affirmé, dimanche à Naâma, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

Ces enregistrements viennent s'ajouter à quelque 4 000 heures de témoignages vivants, recueillis par le ministère des Moudjahidine, afin de réunir le maximum d'informations sur la Révolution, et ce qui l'a précédé, par ceux-là mêmes qui l'ont faite, et qui apportent un éclairage sur ce qu'a dû endurer le peuple algérien comme souffrances sous l'occupation française, a indiqué Zitouni au deuxième jour de sa visite dans cette wilaya. Dix films documentaires sur l'histoire de l'Algérie sous la présence coloniale française, sur les différentes étapes de la révolution et sur les crimes contre l'humanité commis par le colonialisme à l'encontre du peuple algérien, seront remis prochainement à la télévision algérienne aux fins d'ancrer l'histoire de la lutte du peuple algérien dans la mémoire des générations montantes, a ajouté le ministre des Moudjahidine.

Le ministère des Moudjahidine entend aussi ouvrir au public, notamment la population scolarisée, de nouveaux espaces, dotés de supports audiovisuels, ainsi que des expositions régionales permanentes à Constantine, Oran et Ouargla, sur la mémoire nationale de 1830 à 1962, en plus de l'organisation de concours dans les crèches sur l'emblème national et des morceaux de l'hymne national et de la confection de documentaires sur les moudjahidine, le sacrifice des différentes wilayas du pays, a fait savoir le ministre, dans un point de presse.

Parmi les autres projets du ministère devant voir le jour prochainement, la tenue d'un séminaire international à Alger sur les crimes authentifiés de tortures pratiqués par le colonialisme, deux productions cinématographiques sur le Colonel Lotfi et Larbi Ben M'hidi (en phase de finalisation), en plus de 150 nouvelles publications d'histoire, en langues arabe, française et anglaise, à éditer dans le cadre du 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution et à être distribuées aux étudiants universitaires et élèves des établissements scolaires, a encore annoncé Zitouni. Auparavant, le ministre

s'est enquis, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, des activités de l'annexe de Naâma d'appareillages pour les invalides de la guerre de Libération et les ayants droit, ouverte en 1996 et qui a bénéficié dernièrement de nouveaux équipements, dont une salle de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle.

Cette annexe assure aussi la confection de chaussures orthopédiques, le suivi médical, et les accessoires d'assistance à la marche pour les moudjahidine, ainsi que pour les victimes des mines des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Béchar, Tindouf et Saïda.

Tayeb Zitouni a également visité le siège de la Direction de wilaya des moudjahidine, avant de clôturer sa visite par une conférence interactive sur les ondes de la Radio locale de Naâma, au cours de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard en matière d'écriture de l'Histoire de la guerre de Libération nationale, en tant que priorité dans l'action du ministère et sa transmission aux générations futures, par leur inculquer l'amour de la patrie et la fidélité à ses martyrs.

T. Sayyad

Dans le domaine de la pétrochimie

Examen de deux projets de partenariat algéro-qatari

■ Il s'agit d'un projet de partenariat entre les groupes algériens Mines Algérie (Minal) et Asmidal et la compagnie Qatar Petroleum pour la transformation chimique du phosphate à Oued El Kebrît (Souk Ahras), avec une capacité de production de 5 millions de tonnes par an. Le second projet concerne la production d'engrais à Hdjar Soud...

Par Salem K.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, **Abdessaïem Bouchouareb** a affirmé, dimanche à Alger, que «deux projets de partenariat algéro-qatari dans le domaine de la pétrochimie sont actuellement à l'étude». Il s'agit d'un projet de partenariat entre les groupes algériens Mines Algérie (Minal) et Asmidal et la compagnie Qatar Petroleum pour la transformation chimique du phosphate à Oued El Kebrît (Souk Ahras), avec une capacité de production de 5 millions de tonnes par an.

Le second projet qui concerne la production d'engrais à Hdjar Soud (Skikda) sera réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Asmidal et l'Office national des substances explosives «Onex», d'une part, et la compagnie Qatar Petroleum, d'autre part.

Le ministre qui intervenait lors d'une rencontre économique algéro-qatarie présidée conjointement avec le vice-ministre qatari des Affaires étrangères **Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al-Thani**, a précisé que les études concernant ces deux projets «avancent bien». Il a émis l'espoir de voir celles-ci finalisées en juillet.

La production de ces deux usines est destinée à satisfaire les besoins du secteur agricole en Algérie mais aussi à l'exportation, selon les explications du ministre qui a évoqué la possibilité de réaliser d'autres projets de partenariat entre les deux pays pour l'exploitation des minerais comme l'or.

L'Algérie et le Qatar avaient signé en janvier 2013, deux mémorandums d'entente concernant ces deux projets qui viennent s'ajouter au projet du

complexe métallurgique et sidérurgique de Bellara (Jijel) dont la première pierre sera posée début mars.

Le projet de Bellara est l'un des plus importants projets d'investissements communs entre l'Algérie et le Qatar.

Bouchouareb a précisé que «cette rencontre économique fait suite à la visite effectuée par le Premier ministre **Abdelmalek Sellal** à Qatar en novembre dernier pour évaluer la mise en œuvre des projets conclus lors des travaux de la commission mixte algéro-qatarie».

Le vice-ministre qatari des Affaires étrangères a estimé pour sa part que l'élargissement «de la coopération bilatérale à divers domaines relève de la volonté politique des dirigeants des deux pays».

Il a déclaré que «la visite du Premier ministre qatari en Algérie en mars prochain sera sanctionnée notamment par l'annonce de nouveaux projets communs».

Le Premier ministre qatari



sera accompagné lors de sa visite par une délégation d'investisseurs représentant différents secteurs, notamment l'énergie, le pétrole et les minerais.

S. K./APS

Développement du secteur de l'énergie en Algérie

Youcef Yousfi reçoit une délégation du FMI

Le ministre de l'Énergie, **Youcef Yousfi**, a reçu, dimanche à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par **Zeid Zidane**, haut conseiller de cette institution financière, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Les deux parties ont abordé les questions relatives au développement du secteur de l'énergie en Algérie et à ses perspectives, souligne la même source.

A rappeler que le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale auprès du FMI, **Masood Ahmed**, était également à Alger la semaine dernière où il avait été reçu par le Premier ministre, **Abdelmalek Sellal**, ainsi que par le ministre du Commerce, **Amara Benyounés**.

Lors d'une conférence-débat organisée

jeudi dernier par la Banque d'Algérie, **Masood Ahmed** avait affirmé que l'Algérie disposait des atouts nécessaires pour faire face aux effets de la chute des prix du pétrole mais qu'elle devrait accélérer ses réformes économiques. Saluant la politique macro-économique «prudentielle» menée par les autorités algériennes, **Ahmed** a soutenu que l'Etat algérien avait réussi à développer et à renforcer sa marge de manœuvre budgétaire qui a permis au pays de mener des ajustements face à cette nouvelle conjoncture pétrolière.

Le représentant du FMI a, cependant, relevé des «vulnérabilités» qui se font sentir, et ce, avant même la dégringolade des prix du pétrole, risquant de fragiliser la position extérieure de l'Algérie. Il s'agit notamment du creusement du déficit budgétaire et de la

balance des paiements sous l'effet de la hausse des dépenses publiques et des importations.

Mais une consolidation budgétaire graduelle mais soutenue, une stimulation de la contribution de l'investissement privé dans le développement et une diversification des exportations sont les principaux axes de projection du FMI pour l'Algérie.

La mise en œuvre d'une telle politique se traduira, selon **Ahmed**, par une réduction progressive du déficit budgétaire avant de se transformer en excédent, une poursuite de la baisse du chômage, un maintien du niveau actuel de la dette qui est faible, une reprise de la croissance et une reconstitution des réserves de change et de l'épargne publique.

Fouad G.

Déploiement dans le Sud, d'ici à 2018

Ouverture de 10 agences de Tala Assurances

Dix agences de la société Tala Assurances, versées dans l'assurance des personnes, seront ouvertes à travers le sud du pays, d'ici à 2018, a annoncé, dimanche à Ouargla, son directeur général, **Nacer Aberhouche**.

L'initiative vise à offrir des prestations concernant l'assurance des personnes dans le Sud, notamment en matière de santé et de retraite, a indiqué **Aberhouche** à l'APS, en marge de l'inauguration à Ouargla de la première agence de l'assureur dans le Sud.

L'agence de Ouargla de Tala Assurances est promise à devenir une direction régionale qui coiffera d'ici à 2018, l'ensemble

des agences déployées dans le Sud et devant générer, à leur démarrage, entre 50 et 60 emplois à pourvoir par une main-d'œuvre locale, a assuré le même responsable.

Ces nouvelles structures viendront s'ajouter aux neuf agences déjà existantes dans certaines wilayas du nord du pays, à l'instar d'Alger, Oran, Béjaïa, Skikda, Tizi Ouzou et Annaba, en plus de cinq autres dont l'ouverture est projetée dans le courant de 2015 dans les wilayas de Blida, Sétif, Tlemcen, Constantine et Alger, a-t-il expliqué.

«L'ouverture de ces agences d'assurances Life dans le Sud, une initiative première du genre

menée par une entreprise publique, vise à ancrer une culture de l'Assurance sur les personnes dans la région, et à contribuer à son développement économique», a estimé **Nacer Aberhouche**.

L'opération donnera aussi l'opportunité aux jeunes du Sud, de s'enquérir des «techniques avancées» exploitées dans ce type d'assurances, en leur ouvrant les portes de la formation et de l'acquisition d'une expérience dans le domaine.

La société d'Assurances Life Tala Assurance, filiale de la CAAT qui en détient les 55% du capital, est entrée en activité en juillet 2011 avec un capital social d'un

(1) milliard DA, sur la base de la loi de 2006 prévoyant la séparation de la section d'assurances sur les personnes, de celle couvrant les dommages.

Elle offre tous types de couvertures, à l'exemple des assurances Individuelle, accident, Retraite complémentaire, Voyage-assistance et incapacité physique.

Tala Assurance a réalisé, à fin 2014, un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard DA, a encore fait savoir son directeur général.

«L'élévation du niveau de vie du citoyen algérien, depuis l'indépendance, dans tous les domaines, a fait naître un grand

besoin de couverture en matière d'assurances, à travers une quête de prestations répondant à sa situation sociale, ce que se propose de lui fournir Tala Assurances justement», a souligné son premier responsable.

Concernant les tarifs proposés, **Aberhouche** assure qu'ils seront à la portée de l'ensemble des catégories de la société et permettront au citoyen de bénéficier du type d'assurances voulu.

La cérémonie d'inauguration de l'agence de Ouargla de Tala Assurances s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et des cadres de la société.

Yanis T.

Ouargla

Près de 2 500 oiseaux aquatiques migrateurs recensés

■ *Quelque 2 500 oiseaux migrateurs ont été dénombrés en janvier dernier, à travers les zones humides de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la Conservation locale des forêts.*

Par Hania Gh./APS

La majorité de ces oiseaux migrateurs ont été recensés au niveau des zones humides d'Oum Raneb (daïra de sidi Khouiled), de Sidi-Slimane (daïra de Mégarine), de Sebkheth Sefioune (daïra de N'goussa), a-t-on indiqué.

Parmi les espèces avifaunes recensées, figurent le flamand rose, l'Aigrette, le Héron gris, la Cigogne, la poule d'eau et le canard souchet.

Le flamand rose est considéré

comme l'espèce la plus nombreuse dans la région, comparativement aux autres, avec la présence de plus de 500 individus au niveau de Sebkheth Sefioune, l'un des plus grands plans d'eau de la région.

Une «baisse» du nombre d'oiseaux migrateurs est remarquée, part rapport à l'année dernière ou il a été dénombré plus de 5 000, de 16 espèces, selon la même source.

Cette diminution est due au recul enregistré dans la surface des étendues d'eau, du fait de la



pollution (décombres et déchets solides) qui les a affectés et qui les menace aujourd'hui de disparition, selon la conservation des forêts.

La wilaya de Ouargla dispose de trois zones humides classées depuis 2004 sur liste de la convention internationale Ramsar, comme des régions

naturelles à protéger. Il s'agit des zones d'Oum-Raneb et de Sidi Slimane, et du chott d'Ain El-Beida. La Conservation des forêts de la wilaya s'emploie à la classification d'autres zones humides dans la région, en premier lieu celle de Sebkheth Sefioune.

H. Gh./APS

Skikda

Appel à la protection de la zone humide de Guerbès-Sanhadja

Un appel à la protection de la zone humide de Guerbès-Sanhadja (Est de Skikda) dont le couvert végétal subit «depuis des années» de multiples agressions, a été lancé dimanche par l'association Bariq 21 pour la promotion de énergies renouvelables et le développement durable.

Les ressources de cette zone, classée dans la convention internationale Ramsar, sont pillées et ses peuplements forestiers incendiés, souvent délibérément, sans compter les coupes, les pacages illégaux et l'exploitation illicite de ses terres par des agriculteurs, relève cette association dans une lettre adressée au wali et au prési-

dent de l'assemblée populaire de wilaya (APW), ainsi qu'au président de l'APC de Ben-Azzouz, dont une copie a été remise à l'APS.

Le couvert végétal de cette aire protégée s'est considérablement rétréci du fait de ces actions, tandis que les populations avifaunes sont de moins en moins nombreuses, note l'association Bariq 21 qui appelle à une «intervention prompte du secteur des forêts pour stopper cette saignée».

Située essentiellement dans la commune de Ben-Azzouz, avec des prolongements dans les communes voisines d'El Marsa, de Djendel

Saâdi-Mohamed et de Berrahal (Annaba), Guerbès-Sanhadja est l'une des plus belles zones humides au monde, estime cette association.

Elle s'étend sur 42 100 hectares classés protégés, conformément à l'article 21 de la convention de Ramsar. Elle renferme aussi neuf lacs de 2 580 hectares.

La zone humide de Guerbès-Sanhadja accueille à longueur d'année près de 230 espèces d'oiseaux dont 41 très rares parmi lesquelles le flamand rose, la huppe fasciée et l'albatros.

Faten D.

Le Premier ministre sur le climat

«L'Inde ne se soumet pas aux pressions internationales»

Le Premier ministre indien a déclaré dimanche que l'engagement de son pays à développer les énergies renouvelables n'était pas destiné à «impressionner la planète», ajoutant que «l'Inde est soumise aux pressions de la communauté internationale» pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Narendra Modi s'est exprimé à l'ouverture d'une conférence sur les éner-

gies renouvelables à laquelle participaient des représentants de 41 pays et destinée à attirer les investissements étrangers. «L'importance que nous donnons aux énergies renouvelables ne vise pas à impressionner la planète mais à satisfaire les besoins de notre population en matière d'énergie», a déclaré le Premier ministre. Lors de la conférence, 293 entreprises

indiennes et étrangères ont promis des investissements destinés à produire sur cinq ans 266 gigawatts d'énergie renouvelable. Le président américain Barack Obama a estimé récemment lors d'une visite en Inde que la «lutte contre le réchauffement climatique était vouée à l'échec sans la contribution de l'Inde». L'Inde s'est engagée à développer l'énergie solaire et éolien-

ne mais refuse de céder aux injonctions de réductions démissions «obligatoires» de gaz à effet de serre. L'Inde avait déjà annoncé ses objectifs de réduire volontairement de 20% à 25% ses émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020, alors que les environnementalistes sont convaincus que la décision de l'Inde était intervenue suite aux pressions des Etats-Unis. K. O.

France

Pourquoi les plages disparaissent

Même s'ils anticipent des risques de submersion accrues en raison de la hausse du niveau des mers, les chercheurs précisent que l'élévation des eaux n'est pas encore la principale cause de disparition des plages: «L'évolution actuelle du trait de côte n'est pas encore liée au réchauffement climatique», affirme Goneri Le Cozannet, ingénieur et spécialiste de l'impact du changement climatique sur les risques côtiers au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Une goutte d'eau dans un océan d'autres phénomènes

Mais alors comment expliquer le recul de 3 millimètres des côtes en moyenne par an? Par «les tempêtes, l'érosion naturelle et l'urbanisation des côtes», précise Goneri Le Cozannet. Lorsque les villages s'agrandissent vers la mer, ils empêchent

le recul naturel du sable qui finit donc par disparaître sous l'eau. Les tempêtes et les vagues œuvrent pour leur part à repousser le sable vers la terre. «Ces phénomènes masquent encore les effets de la hausse du niveau de la mer», note l'ingénieur du BRGM. Le réchauffement climatique serait donc encore une goutte d'eau dans un océan d'autres phénomènes. Au Pays basque, les falaises qui reculent de 50 centimètres par an sont victimes d'une érosion naturelle. Aux Saintes-Marie-de-la-mer (Bouches-du-Rhône), le recul du trait de côte est lié à l'entrée de la mer dans des zones délaissées par le delta du Rhône. Et lorsque la plage de Lacanau (Gironde) perd 5 à 10 mètres durant l'hiver 2014, ce sont les tempêtes qu'il faut accuser. «Le trait de côte a toujours bougé, Lacanau n'existait pas il y a 150 ans, le site était environ à 1km dans les eaux, chiffre Patrick Bazin, responsable du département de la Gestion patrimoniale d'appui à

la gestion et à l'évaluation au Conservatoire du littoral. Les dunes ont depuis progressé sous l'effet de l'accrétion naturelle. On voit des évolutions spectaculaires dans un sens comme dans l'autre».

Bientôt le déménagement?

Toutefois, le réchauffement climatique n'est pas balayé d'un revers de main par les chercheurs, qui ne contestent pas son impact futur. «Les marégraphes nous montrent déjà que le niveau de la mer a augmenté de 20 centimètres depuis 1870, note Goneri Le Cozannet. Selon les projections du Giec, nous avons deux chances sur trois que les mers montent de 50 centimètres à 1mètre d'ici à 2100.» Les risques de submersion seront alors accrus: prenant l'exemple de Palavas-les-Flots (Hérault), inondé par une tempête en 1982, les

géologues estiment qu'avec une élévation de «seulement» 35 centimètres du niveau de la mer, la ville serait presque entièrement submergée en cas de gros coup de vent. «Avec une hausse de 50 centimètres, les probabilités de submersion sont multipliées par 10», précise Goneri Le Cozannet. Les zones à risque sont connues: Languedoc-Roussillon et Vendée arrivent en tête des régions «basses» qui vont devoir s'adapter, et dont les habitants pourraient être obligés un jour de déménager. «Aujourd'hui, il est encore moins cher de protéger les villes que de les délocaliser, explique Patrick Bazin. Mais bientôt il faudra se demander ce qu'on défend. A Lacanau, il n'y a déjà plus de plage à marée haute, dans quelques années on peut penser qu'il ne restera qu'un rocher au milieu de l'eau. Il faudrait commencer à envisager un déménagement.»

Dalai T.

Les manchots, grandes victimes du réchauffement climatique

DES NÉGOCIATIONS sur le climat ont eu lieu, cette semaine, à Genève (Suisse), à quelques mois du sommet mondial qui doit se tenir en décembre, à Paris.

À 15 000 kilomètres de la capitale française, l'Antarctique est l'un des témoins les plus frappants du réchauffement climatique. Des conséquences sur la vie animale

Des dizaines de milliers de manchots vivent sur ce continent de glace, 22 fois plus grand que l'Hexagone. Céline Le Bohec, ornithologue, surveille cette espèce depuis 15 ans. Elle étudie notamment les conséquences du dérèglement climatique sur ces animaux. «Il y a eu beaucoup d'impacts de ce réchauffement climatique sur la glace et donc sur la chaîne alimentaire. Conséquence, les populations de manchots Adélie en Antarctique souffrent», déplore la spécialiste, à une équipe de France 2.

Parmi les soucis majeurs: il pleut sur la banquise, au lieu de neiger, depuis deux ans. Le phénomène exceptionnel a des conséquences sur les manchots. Les poussins mouillés gèlent et meurent en masse. «L'année dernière, on a eu un succès reproducteur de 0%. C'est-à-dire que pas un seul poussin n'a survécu aux conditions locales», ajoute Céline Le Bohec. R E

Oum El Bouaghi

Ouverture de deux unités de soins oncologiques

■ Ces unités, dotées de tous les équipements nécessaires, évitent désormais aux patients d'Oum El Bouaghi, résidant à l'est et à l'ouest de la wilaya, de se déplacer au centre anti-cancer du centre hospitalo-universitaire de Constantine, voire jusqu'à Alger...

Par Hayet F./APS

Les établissements hospitaliers d'Oum El Bouaghi et d'Aïn M'lila viennent d'être dotés, chacun, d'une unité de soins spécialisés en oncologie, a appris l'APS, dimanche, auprès du directeur de la santé et de la population, Abdelouahab Redah.

Ces unités, dotées de tous les équipements nécessaires, évitent désormais aux patients d'Oum El Bouaghi, résidant à l'est et à l'ouest de la wilaya, de se déplacer au Centre anti-cancer (CAC) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, voire jusqu'à Alger, pour traiter leur maladie, a ajouté ce responsable.

L'unité d'Aïn M'lila, dont l'ouverture a été accueillie avec un grand soulagement par les malades vivant dans cette localité et ses environs, prodigue actuellement des soins à une vingtaine de patients atteints de divers



PH. > D. K.

types de cancers, tandis que celle d'Oum El Bouaghi, ouverte à l'hôpital Ibn Sina, prend actuellement en charge 211 patients,

selon Redah. L'unité d'Oum El Bouaghi, en plus de disposer d'une enveloppe de 70 millions de dinars pour l'achat de médica-

ments anti-cancer, est encadrée par trois médecins spécialistes, a conclu la même source.

H. F./APS

Contrôler son cerveau, c'est possible !

En dirigeant nos pensées, on peut éviter la douleur ou mieux se concentrer. De la gym mentale appelée «neurofeedback», aux perspectives immenses.

On peut diriger son cerveau ! Un peu vertigineux comme affirmation, car, en y réfléchissant, cela implique que notre «esprit», le «mind» comme disent les Anglais, notre «mental» comme l'appellent les entraîneurs sportifs, serait une puissance distincte du cerveau, une entité qui peut s'imposer à lui. «Nous avons un pouvoir d'auto-façonnement biologique», résume Michel Le Van Quyen. Les pensées, les émotions métamorphosent le cerveau, elles modifient sa structure, elles influent sur notre fonctionnement corporel.

À l'Institut du cerveau et de la moelle épinière de l'Inserm à Paris, entouré de psychologues, de physiciens et de mathématiciens, ce chercheur étudie la possibilité de «diriger» son cerveau. Dans son livre Les Pouvoirs de l'esprit (Flammarion), le scientifique explique comment il est possible d'apprendre à contrô-

ler ses ondes cérébrales. Une pratique grâce à laquelle on pourra atténuer la douleur, maîtriser ses angoisses, mieux comprendre les émotions de son entourage, bref, améliorer sa vie.

Penser à la neige pour ne plus sentir la brûlure

Comment a-t-on découvert cette capacité ? Dans les années 1950, à l'université de Chicago, Joe Kamiya pose des capteurs sur la tête de cobayes et les relie à un dispositif informatique qui émet des sons. Il sait que le cerveau émet des ondes alpha, soit d'une fréquence de 8 à 12 hertz, lorsqu'il est en phase de relaxation. Joe Kamiya demande à ses cobayes de placer leur cerveau en relaxation. Il les aide à atteindre cet état, sa machine émettant des sons graves lorsque les ondes indiquent que le cerveau est en phase de relaxation, des sons aigus, en revanche, quand les cobayes se distraient et que le cer-

veau cogite. Après quelques séances d'entraînement, «il est possible d'apprendre à contrôler un certain nombre d'activités cérébrales qui normalement sont strictement inconscientes», dit Michel Le Van Quyen. Vous pouvez mettre en place puis perfectionner des stratégies mentales afin de volontairement augmenter ou diminuer l'activité de telle ou telle aire cérébrale.

Les scientifiques nomment ce principe «le neurofeedback», et celui-ci ouvre d'incroyables perspectives. Il suffirait ainsi de s'entraîner à penser à des flocons de neige alors qu'on touche une électrode chauffée à 48 °C pour ne plus sentir la brûlure.

De rêver à notre journée passée à bronzer sur la plage pour ne plus ressentir les morsures du froid. De la gymnastique mentale dont Michel Le Van Quyen est convaincu qu'elle offre une nouvelle voie thérapeutique exaltante, notamment pour soigner l'épilepsie. À vos méninges !

Emilie Lanez

Après l'AVC

Les bénéfices de l'activité physique

Une nouvelle étude confirme les bienfaits de l'activité physique après un accident vasculaire cérébral (AVC). Des sessions de vélos stationnaires à assistance électrique stimuleront en effet la plasticité neuronale. Et par conséquent, la motricité fine s'en trouverait améliorée.

À la Cleveland Clinic (Ohio), le D^r Susan Linder et son équipe ont réalisé un travail auprès de 17 patients de 23 à 84 ans, tous victimes d'un AVC, six à douze mois auparavant. Ils ont été divisés en 3 groupes. Dans le premier, les participants étaient contraints de réaliser 3 séances par semaine – assez intenses pour certaines –

de vélo stationnaire à assistance électrique pendant 8 semaines. Dans le deuxième, il leur était juste proposé de faire du vélo d'appartement (sans moteur). Dans le troisième groupe, les patients n'ont pas fait d'exercices.

Au terme des sessions sportives, les participants étaient soumis à des tâches manuelles répétitives. Au programme, des exercices de motricité fine (prendre une tasse de café et la reposer...) et de mémorisation. A noter que cette partie était deux fois plus longue pour celles et ceux du troisième groupe, par ailleurs privés de vélo.

Motricité et symptômes dépressifs

Au final, les meilleurs résultats en termes de récupération de la motricité fine et de la mémoire ont été observés parmi les patients du premier groupe.

Le vélo à assistance électrique permet en effet aux personnes ayant une mobilité plus réduite de maintenir malgré tout un certain niveau d'intensité.

Et selon les auteurs, «ces séances intenses de travail en aérobic exerceraient des effets bénéfiques au niveau de la plasticité neuronale». Autrement dit,

sur les mécanismes de communication entre les neurones.

Un dernier point : Linder et ses collaborateurs ont également observé que la pratique du vélo – quel qu'il soit – a permis d'améliorer les symptômes dépressifs chez tous les patients concernés.

En conclusion, la reprise d'une activité physique est bien recommandée après un AVC.

Si vous ou un proche êtes concerné, le médecin saura vous guider vers une activité susceptible de favoriser votre retour à l'autonomie, en fonction du degré de handicap et de votre état physique.

FIL T.

Ebola

Les trois pays les plus touchés veulent éradiquer le virus d'ici le 15 avril

LES TROIS pays les plus touchés par le virus Ebola - Sierra Leone, Liberia, Guinée - se sont engagés à éradiquer le virus d'ici le 15 avril lors d'un Sommet dimanche à Conakry.

Les chefs d'Etat des trois pays «se sont engagés à réaliser (l'infection zéro Ebola dans les 60 jours) à compter du 15 février 2015. Ils ont demandé à la communauté internationale de fournir l'appui nécessaire pour réaliser cet objectif», indiquent-ils dans un communiqué diffusé par la présidence de la Guinée.

Depuis le début de l'épidémie en décembre 2013, la maladie a fait 9 177 morts et touché 22 894 personnes dans neuf pays d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tous les décès, sauf 15, sont intervenus dans ces trois pays.

Après un ralentissement, le nombre de malades touchés par la fièvre hémorragique Ebola a continué d'augmenter pour la deuxième semaine de suite, avec une forte hausse du nombre de cas en Guinée, a annoncé mercredi dernier l'OMS.

R T

Arabie Saoudite Trois nouveaux cas du coronavirus

L'ARABIE Saoudite a enregistré dimanche trois nouveaux cas du coronavirus MERS (Syndrome respiratoire du Moyen-Orient), a annoncé lundi le ministère de la Santé. Samedi, un décès et six nouveaux cas ont été signalés en Arabie Saoudite, qui a enregistré une hausse des cas en raison des conditions météorologiques changeantes. Depuis le premier cas rapporté en 2012, le pays a enregistré un total de 883 cas et 372 décès liés au coronavirus MERS. Actuellement, 27 malades sont sous traitement. Malgré les coûts élevés, l'Arabie Saoudite envisage de vacciner les chameaux soupçonnés d'être principale source de la propagation du virus.

K O

Le ministre de l'Habitat à Constantine

«La crise du logement vaincue d'ici à 2018»

■ *Le maintien du rythme actuel en matière de concrétisation des programmes d'habitat permettrait à la wilaya de Constantine de venir à bout de la crise du logement à l'horizon 2018, a estimé dimanche à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.*

Par Hasna D./APS

Constantine, où un bond qualitatif est enregistré, notamment dans le segment du logement public locatif (LPL), figure parmi les rares wilayas du pays à avoir pu lancer le programme complémentaire décidé en 2014 à la suite des visites de terrain du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a relevé le ministre à l'entame d'une visite de travail de deux jours à Constantine.

Il a cité, à ce propos, la mise en chantier, dans son intégralité, d'un programme de 4 000 LPL «inscrits et lancés en 2014» dans la daïra d'Aïn Abid sur un terrain «rocheux et difficile». M. Tebboune a également relevé, dans le même contexte, que 1 500 logements promotionnels publics (LPP) ont été lancés à Constantine où la demande est

exprimée pour 1 200 unités.

A la nouvelle ville Massinissa où il inspectait un projet de réalisation de 620 LPP initiés par l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), M. Tebboune, interpellé par les représentants de «500 souscripteurs attendant depuis 15 ans de recevoir les clefs de leurs logements sociaux participatifs» (ancien programme LSP), a indiqué que «80 pour cent du programme LSP en Algérie sont en contentieux».

Le ministre a néanmoins souligné que le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMI) où tous les promoteurs immobiliers sont désormais tenus de s'inscrire, permet d'envisager une solution.

S'agissant du programme AADL, M. Tebboune, rappelant le nouvel organigramme conçu



Rt : DR

pour la décentralisation des activités de l'agence, a souligné que tout le programme inscrit sera réalisé et que tous les postulants ayant formalisé un dossier seront convoqués en vue du versement de la première tranche du coût du logement «à l'exception de ceux dont il sera établi qu'ils n'ouvrent pas droit à cette formule».

Le ministre a également évoqué la question des logements sociaux non occupés par leurs attributaires pour rappeler qu'une enquête et un recensement étaient en cours, à l'issue desquels l'Etat qui «ne pratique pas la politique de l'autruche» statuera en fonction du volume des dépassements qui auront été constatés.

Abdelmadjid Tebboune, qui s'est également rendu à la salle de spectacles de type Zenith de 3 000 places, en voie d'achèvement à la cité Zouaghi-Slimane, a annoncé que cet «acquis de grande importance» sera officiellement inauguré le 25 mars prochain.

Le ministre s'est également enquis de l'état d'avancement d'un programme de construction de 4 000 LPL à l'unité de voisinage n° 20, à la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Le ministre devait réunir, en fin de journée, les entrepreneurs en charge des différents programmes d'habitat dans la wilaya de Constantine.

H. D./APS

Tizi-Ouzou

Les travaux du téléphérique retardés par des oppositions

Les travaux de réalisation du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sont retardés par de «nombreuses oppositions», a-t-on appris, dimanche, auprès de la directrice des transports de la wilaya.

Selon Terki Zahia, des oppositions émanant de propriétaires terriens sont enregistrées à plusieurs endroits du tracé de ce moyen de transport et bloquent, ainsi, la réalisation des sondages sur les parcelles concernées, ce qui ralentit les travaux de réalisation de ce projet qui devrait relier la gare routière de Bouhinoune au mausolée de Sidi Belloua dans le village de Redjaoua, qui surplombe, au nord, la ville de Tizi-Ouzou.

La directrice des transports a ajouté que ces oppositions sont enregistrées égale-

ment au niveau des assiettes de terrain où des pilonnes et des stations devaient être réalisés, notamment au niveau des sites du stade du 1^{er} Novembre, Redjaoua et Belloua.

«La levée de ces contraintes – sur lesquelles nous travaillons – permettra d'accélérer la cadence des travaux et de réceptionner le projet dans les meilleurs délais», a-t-elle assuré.

Les travaux de réalisation de ce moyen de transport par câbles (téléphérique et télécabine), lancé en juillet 2013 pour une durée de 24 mois et doté d'une enveloppe financière de près de 5 milliards DA, ont atteint un taux de 35%, a fait savoir la même responsable. D'une longueur de 6 km, le téléphérique de Tizi Ouzou compte deux

stations de départ et d'arrivée (Bouhinoune et Redjaoua) ainsi que quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, du stade 1^{er} Novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua.

Le transport à partir de l'établissement hospitalier vers le mausolée de Sidi Belloua, situé à 750 m d'altitude à Redjaoua, se fera, une fois le projet réceptionné, par télécabine, le reste par le système téléphérique.

Selon la même responsable, ce projet permettra, notamment d'«améliorer la situation du transport urbain, réduire la nuisance sonore ainsi que la pollution atmosphérique et de désengorger les artères de la ville de Tizi-Ouzou».

Ali O.

Chlef

Une production prévisionnelle de 10 000 tonnes de poissons

Une production prévisionnelle de 10 000 tonnes de poissons/an, est attendue à Chlef, à partir de 2018, à l'issue du parachèvement des projets programmés dans le secteur, dont la capture ne dépasse pas, actuellement, les 4 000 tonnes de poissons/an, a-t-on appris dimanche, auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Cette performance sera rendue possible grâce au lance-

ment prévu, au cours du premier semestre 2015, de 13 projets d'investissement en matière d'aquaculture en cages flottantes sur le littoral du nord de la wilaya, soit à Sidi Abderrahmane, El Marsa et Ténès, a indiqué à l'APS, Abed Abderrahmane.

Dotés d'une enveloppe financière globale de plus de 250 millions DA, ces projets devront générer, à leur mise en exploitation, quelque 300 emplois per-

manents et un millier d'autres emplois temporaires, est-il signalé de même source.

D'autre part, le responsable a fait part du lancement d'un projet d'extension de la conserverie de poissons de Ténès (60 km au nord de Chlef), dont l'activité sera élargie à la conservation du thon et la confection de la soupe de poisson.

«Cette extension d'activité contribuera à la création d'une cinquantaine de nouveaux

emplois permanents supplémentaires, qui s'ajouteront aux 80 déjà existants», a précisé à cet effet, M. Abed. Il a également fait part de l'entame d'une opération de sécurisation des petits métiers du secteur, dont les vendeurs ambulants de poissons, qui peuvent désormais adhérer à la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (CAS-NOS), pour une cotisation annuelle de 32 000 DA.

Saïd G.

Illizi «Portes ouvertes» sur la défense arienne du territoire

DES «PORTES OUVERTES» sur les forces de la défense aérienne du territoire (DAT) ont été inaugurées dimanche à Illizi, à l'initiative de la 4^e Région militaire (4RM). Abrisée par la Maison de la culture Athmane-Bali durant trois jours, cette manifestation d'information a été ouverte par le commandant régional de la défense aérienne, le colonel Cherbet Derouiche Mustapha, qui a prononcé, aux noms du général major, commandant de la 4^e RM, et le général major, commandant des forces de défense aérienne du territoire, une allocution dans laquelle il a notamment mis en exergue les moyens et technologies modernes dont disposent les différentes structures de formation et opérationnelles de ce corps de sécurité.

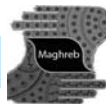
Un film documentaire mettant en relief les activités de ce corps militaire, ses équipements, les missions dévolues à ce corps, en plus d'exemples d'exercices de simulation menés à travers différentes régions du pays, a également été projeté lors de ces journées «portes ouvertes».

La manifestation a donné lieu à l'organisation d'une exposition sur les équipements et armes des unités de défense aérienne, pour la défense et la sécurisation de la souveraineté du territoire aérien national, étayée par des affiches riches en informations sur les spécialités militaires de ce corps et sur les conditions d'accès à la DAT.

Les visiteurs ont mis à profit cette occasion pour s'enquérir des moyens de haute technologie utilisés et des supports pédagogiques destinés à l'encadrement des éléments de la défense aérienne.

Le chef de service de la communication au Commandement de la défense aérienne du territoire, le colonel Omar Serhan, a indiqué que l'organisation de ces «Portes ouvertes» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Commandement des forces armées, visant à raffermir la relation Armée-Nation, à renforcer les liens entre le public et son institution militaire, et à faire connaître au public les différentes activités et missions dévolues à ce corps de l'ANP et les opportunités de formation qu'il offre.

R. R.



Dans des raids aériens en Libye

Au moins 40 éléments de Daech tués par l'Egypte

■ *L'aviation égyptienne a ciblé des camps d'entraînement et des dépôts de munitions du groupe Etat islamique en Libye.*

Par Fahem K./APS

Au moins 40 éléments de l'organisation auto-proclamée Etat islamique (Daech/EI) en Libye ont été tués lundi dans des raids aériens égyptiens, menés en représailles après le meurtre de 21 otages égyptiens par ce groupe terroriste, a rapporté la chaîne de télévision Nile TV.

Dans un communiqué diffusé après l'opération en Libye, le porte-parole des Forces armées égyptiennes a indiqué que les avions de guerre ont frappé des camps, des lieux de rassemblement et de formation ainsi que des dépôts d'armes appartenant au groupe armé en Libye.

«*Que tout le monde, de près ou de loin, sache que les Egyptiens ont un bouclier pour protéger et sauvegarder la sécurité du pays et une épée qui ampute le terrorisme et l'extrémisme*», a ajouté le porte-parole.

Dimanche, Daech a diffusé une vidéo montrant la décapitation de 21 hommes qu'il présente comme des 21 Egyptiens de confession copte enlevés en Libye. Les autorités égyptiennes ont annoncé un deuil national de sept jours.

Le président Abdel Fattah el-Sissi avait convoqué d'urgence dimanche soir le Conseil national de défense et promis de «punir

les assassins» de la manière «adéquate».

La veille, l'Organisation auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/EI) a diffusé dimanche une vidéo montrant la décapitation de 21 hommes qu'il présente comme des Egyptiens de confession chrétienne copte récemment kidnappés en Libye. Sur les images postées sur des sites internet utilisés par Daech, des hommes portant des combinaisons oranges, semblables à celles d'autres otages exécutés récemment en Syrie les membres jihadistes, sont alignés sur une plage les mains menottées dans le dos, avant que leurs bourreaux ne les décapitent au couteau. En janvier, la branche libyenne de l'Organisation auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/EI) avait affirmé avoir kidnappé 21 coptes égyptiens en Libye et Le Caire avait confirmé que 20 de ses ressortissants avaient été enlevés dans ce pays voisin lors de deux attaques distinctes.

Washington souligne l'urgence d'un règlement politique

Les Etats-Unis ont condamné le meurtre «odieux et lâche» de 21 otages égyptiens en Libye par l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (EI/ Daech), appelant à une solution politique du conflit dans le pays, a indiqué la Maison-Blanche.

La Maison-Blanche a décrit dimanche les meurtres de 21 ressortissants égyptiens en Libye par l'EI comme des actes «odieux et lâches», et a exhorté les Libyens à «rejeter les groupes extrémistes et



Les otages égyptiens (coptes) avec leurs bourreaux

Ph. : DR

tout acte de terrorisme». Cet «acte haineux» souligne l'urgence nécessaire d'un règlement politique du conflit en Libye, a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest, faisant part du «ferme appui» de Washington aux efforts déployés par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Bernardino Leon, pour faciliter la formation d'un gouvernement d'unité nationale et aider à favoriser une solution politique.

Le communiqué avertit aussi que «des conflits internes ne bénéficieraient qu'aux groupes terroristes», ajoutant que «cet incident n'a rendu que plus forte la volonté de la communauté internationale de s'unir contre l'EI». La «barbarie de ce groupe ne connaît pas de limite», ajoute la même source, appelant le peuple libyen à s'unir «contre le terrorisme». «Nous offrons nos condoléances aux familles des victimes et notre sou-

tien au gouvernement égyptien», a poursuivi le responsable.

L'ambassade d'Italie suspend ses activités et rapatrie son personnel

L'ambassade d'Italie à Tripoli a «suspendu dimanche ses activités en raison de l'aggravation des conditions de sécurité», et son personnel «a été rapatrié à titre provisoire», a annoncé un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La suspension des activités de l'ambassade a été décidée après divers épisodes hostiles dans les centres urbains, y compris Tripoli, à l'encontre de l'Italie et des ressortissants italiens. «Les services essentiels» de l'ambassade «restent assurés», selon le ministère qui a ajouté qu'«une aide logistique» a aussi été offerte aux ressortissants italiens pour qu'ils «quittent temporairement le pays». Une centaine d'expatriés italiens se trouvaient

ces derniers jours en Libye. Ils étaient venus pour leur travail, notamment pour le compte de la société ENI (gaz et pétrole). Par ailleurs, plusieurs centaines de Libyens de souche ont la double nationalité. Le ministre Paolo Gentiloni a expliqué dans un communiqué que l'Italie restait mobilisée «pour reconstruire un Etat unitaire et global en Libye sur la base de la négociation lancée par l'envoyé spécial de l'ONU», Bernardino Leon. «Elle est prête à apporter sa contribution en Libye dans le cadre des décisions de l'ONU», a-t-il précisé, pour souligner qu'elle n'allait pas intervenir seule. Il s'agit de la dernière ambassade occidentale en Libye à évacuer son personnel, même si on préfère parler à Rome d'un «allègement» de la présence italienne, non d'une «évacuation».

F. K. /APS

Tenue du Forum Crans Montana à Dakhla occupée

Le gouvernement sahraoui appelle l'OCI à œuvrer pour l'annulation

Le gouvernement sahraoui a appelé l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à œuvrer pour l'annulation de la tenue de la prochaine session du forum «Crans Montana» dans la ville occupée de Dakhla, a indiqué dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le ministre sahraoui de la Justice et des Affaires religieuses, Hamada Selma a appelé «l'OCI à œuvrer pour l'annulation de la tenue de la prochaine session du forum Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla et à dissuader l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) de parrainer ce forum», selon la même source.

Dans une lettre adressée au Secrétaire général de

l'OCI, le ministre sahraoui a estimé que l'organisation de cette réunion «constitue une injustice flagrante contre un peuple musulman et pacifique».

Il a ajouté que la tenue de la session 2015 du forum Crans Montana à Dakhla occupée, en partenariat avec l'Isesco «va à l'encontre des droits et intérêts du peuple sahraoui et des principes de la légalité internationale y afférents qui s'appliquent au Sahara occidental», territoire inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. L'Union africaine avait «appelé» le forum suis-

se à «annuler» sa réunion à Dakhla occupée (Sahara occidental), considérant ce choix comme «une violation flagrante du droit international».

Le président de la République sahraoui (RASD), Mohamed Abdelaziz, avait déclaré, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, que la tenue du forum Crans Montana dans la ville de Dakhla occupée était «une violation flagrante du droit international».

Le président Abdelaziz, a également invité le SG de l'ONU «à veiller à ce qu'aucun fonctionnaire de l'ONU ne participe à ce forum», estimant que «l'organisation de cette réunion en ce moment, transformera en farce, le slogan de la pro-

motion d'un monde «plus humain et plus juste», thème sous lequel l'organisation prétend tenir ses activités».

Des organisations sahraouies des droits de l'homme ont appelé le président du forum de Crans Montana à annuler l'organisation de sa prochaine édition dans la ville sahraouie occupée de Dakhla, exprimant leur étonnement de la décision du forum de tenir sa réunion annuelle dans une ville du Sahara occidental, une région connue à l'échelle internationale, par le conflit opposant le Front Polisario au Maroc et où se trouve, depuis 1991, la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Slim N.

Sahara occidental La Suède contre l'exploitation par le Maroc des ressources naturelles

LA SUÈDE vient de réaffirmer, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M^{me} Margot Wallstrom, son opposition à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc. M^{me} Wallstrom, qui intervenait devant le Parlement suédois, a indiqué que la position de son pays «est conforme au droit international et s'appuie sur l'avis formulé, en janvier 2012, par le conseiller de l'ONU, Hans Corell, de nationalité suédoise, qui avait indiqué que l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental doit se faire au profit du peuple sahraoui et en concordance avec ses intérêts et souhaits».

La chef de la diplomatie suédoise qui a fait cette déclaration en réponse à une question d'un député du parti de gauche, a précisé que «ce même fondement a motivé le vote de la Suède contre l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et le Maroc en 2006 et en 2013». Elle a considéré que «le Maroc n'avait pas rempli ses obligations découlant du droit international qui l'obligent à prendre en compte la volonté de la population sahraouie».

R. M.



Attaques de Copenhague

L'Europe en état d'alerte

■ Les attaques du week-end à Copenhague qui ont fait deux morts, et ont visé comme à Paris la communauté juive et un lieu symbolique de la liberté d'expression, ont suscité une nouvelle onde de choc en Europe confrontée aux défis du terrorisme islamiste et de la protection des juifs du continent.

La police a annoncé hier que deux hommes soupçonnés d'avoir aidé l'auteur présumé des attentats avaient été arrêtés et placés en détention. Ils ont été inculpés hier matin de complicité par un juge, qui les suspecte d'avoir aidé le tueur à faire disparaître une arme et à se procurer une cachette. Leur identité n'a pas été divulguée, mais ils seraient tous deux d'origine étrangère selon le quotidien *Ekstra Bladet*. Le principal suspect, abattu dimanche par les forces de l'ordre et identifié par les médias comme Omar el-Husseini, serait pour sa part né au Danemark. Intervenant un peu plus d'un mois après les attentats de Paris qui avaient fait 17 morts, les événements de Copenhague ont eu un écho particulier en France, où le journal *Le Figaro* titrait hier à la une: «L'Europe face à la contagion islamiste». Le Premier ministre français, Manuel Valls, a utilisé pour la première fois le terme d'*«islamo-fascisme»* pour qualifier la menace pesant sur l'Europe. «Pour combattre cet islamo-fascisme, puisque c'est ainsi qu'il faut le nommer, l'unité doit être notre force. Il ne faut céder ni à la peur, ni à la division», a déclaré Valls à la Radio RTL. Ajoutant à l'émotion, plusieurs centaines de tombes du cimetière juif de Sarre-Union, dans l'est de la France, ont été profanées, suscitant une vive condamnation du président François Hollande et son Premier ministre, Valls, parlant d'un acte «ignoble». La capacité des démocraties européennes à protéger les juifs pris pour cible a été publiquement questionnée par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Il a appelé les juifs d'Europe à émigrer en masse vers Israël, qui les «attend à bras ouverts». François Hollande a vivement répliqué, déplorant «des

paroles prononcées en Israël qui laisseraient penser que les juifs n'auraient plus leur place en Europe et en France en particulier». Mais Hollande a aussi appelé les Français au «sursaut» face à la multiplication d'actes antisémites. Le suspect danois, âgé de 22 ans, a été abattu dimanche vers 04h00 GMT par des policiers sur lesquels il avait ouvert le feu dans le quartier populaire de Nørrebro. La première attaque, au fusil-mitrailleur, a eu lieu samedi vers 15h00 GMT dans un centre culturel où avait lieu un débat sur l'islamisme et la liberté d'expression. Y assistait le caricaturiste suédois Lars Vilks qui faisait l'objet de menaces et agressions depuis la publication en 2007 d'un de ses dessins représentant le Prophète Mahomet avec un corps de chien. Le réalisateur Finn Norgaard, 55 ans, qui se trouvait dans l'assistance, est mort atteint au thorax par une des dizaines de balles que l'assaillant a eu le temps de tirer, avant de fuir en voiture. La seconde attaque a eu lieu à l'extérieur de la grande synagogue après minuit (23h00 GMT). Dan Uzan, un juif de 37 ans, qui montait la garde pour protéger les dizaines d'invités d'une bar mitzvah, a été tué. Deux policiers ont également été blessés. Le tireur présumé était déjà connu de la police pour des faits de délinquance et, selon la presse, était sorti de prison il y a deux semaines où il purgeait une peine pour avoir agressé il y a un an un homme de 19 ans dans la gare de Copenhague, sans raison claire. Ses services de renseignements ont indiqué travailler «sur l'hypothèse selon laquelle la personne en question a pu être inspirée par les événements qui se sont déroulés à Charlie Hebdo à Paris». L'attaque par deux jihadistes français contre l'hebdomadaire satirique, le 7 janvier à Paris, avait fait 12 morts. Deux jours plus tard, un



homme lié aux deux jihadistes avait pris en otage plusieurs personnes dans une supérette cacher à Paris, tuant quatre personnes de confession juive. Le même homme avait également tué une femme policière dans la banlieue de Paris. Le gouvernement espagnol a noté hier dans un communiqué «la ressemblance macabre entre les attentats terroristes de Copenhague et ceux perpétrés à Paris». Il a promis «une réponse

identique pour les deux crimes: une Europe plus unie et plus résolue dans la lutte contre le terrorisme et la défense (...) de toutes les valeurs partagées qui font partie de notre identité européenne». Le Premier ministre britannique, David Cameron, avait dénoncé la veille un «attentat effroyable» contre «la liberté d'expression et la liberté de culte» et la chancelière allemande Angela Merkel «le mépris de la dignité humaine» que

trahissent ces attaques. La Chef du gouvernement danois, Helle Thorning-Schmidt, qui s'est rendue dimanche à la synagogue, a rappelé que «personne ne doit pouvoir impunément attaquer la société danoise ouverte, libre et démocratique». De son côté, un haut responsable palestinien, Saëb Erakat, a condamné «dans les termes les plus forts» la double attaque de Copenhague, dénonçant un acte «absolument injustifiable».

Turquie

La colère monte après le meurtre sauvage d'une étudiante

Pour de nombreux Turcs, c'est le crime de trop. La mort d'Özgecan Aslan, une étudiante de 20 ans violée, assassinée puis brûlée, a soulevé en Turquie une vague d'indignation qui tourne au procès contre le régime islamo-conservateur accusé d'incurie. Depuis la découverte du corps de la jeune femme vendredi près de Mersin (sud), des milliers de personnes, femmes et hommes confondus, sont descendus dans les rues des grandes villes de Turquie pour exprimer leur colère et surtout dénoncer la recrudescence inquiétante dans leur pays des violences contre les femmes. Hier, les associations féministes ont appelé les Turcs à porter le deuil et les réseaux sociaux débordant de messages de révolte exhortant les victimes à sortir du silence regroupés sous le mot-clé «#sendeantlat» («#toi aussi raconte» en turc). «Cela ne peut plus continuer. L'agression et le meurtre des femmes sont devenus une banalité en Turquie», a regretté à l'AFP Bilge Dinler, une architecte d'Ankara portant un deux pièces sombre et des gants noirs. Le présentateur-vedette de la chaîne d'information CNN-Türk, Hakan Celan, s'est associé au mouvement en s'habillant lui aussi en noir. «C'est un crime ignoble, je suis un homme et j'ai honte», a-t-il dit hier à l'antenne. Portée disparue le 11 février, Özgecan Aslan a été retrouvée morte deux jours plus tard dans une rivière de sa ville natale de Tarsus (sud). Selon le récit de la presse locale, la jeune femme a été violée

puis tuée à coups de barre de fer par le chauffeur du minibus qui la ramenait de l'université à son domicile. Aidé de deux complices, dont son propre père, le violeur présumé, Ahmet Suphi Altindoken, a ensuite coupé les mains de sa victime et mis le feu au corps pour faire disparaître toute trace d'ADN. Rapidement identifiées, les trois suspects ont été interpellés par la police et sont passés aux aveux. Ils ont été inculpés et écroués dimanche. Depuis l'enterrement vendredi de l'étudiante, les manifestations d'indignation se multiplient dans tout le pays et ont pris un tour très politique. Comme elle l'avait fait en mai 2014 après la catastrophe minière de Soma (301 morts) pour critiquer sa responsabilité dans la course à la course au profit, l'opposition a profité de ce fait divers pour mettre en cause le gouvernement. Le chef de son principal parti, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), a directement attribué la hausse des violences faites aux femmes à la «morale» religieuse du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir depuis 2002. «L'AKP est arrivé au pouvoir en arguant que la moralité avait subi de gros coups (...) mais la démocratie et la morale ont perdu beaucoup de sang toutes ces années», a déploré dimanche Kemal Kılıçdaroğlu. Le président Recep Tayyip Erdogan est un habitué des sorties polémiques sur les femmes. Récemment, il a ainsi estimé «contre nature» l'égalité homme-femme. Dans la même

veine, le porte-parole du gouvernement Bülent Arınç s'était illustré avant lui en déconseillant aux dames de rire en public par «décence». Selon les associations féministes, les meurtres de femmes ont nettement augmenté ces dix dernières années pour atteindre près de 300 cas en 2014. Mis en cause, le gouvernement a rapidement réagi après le meurtre de l'étudiante. Le chef de l'État a rendu visite à la famille de la victime avec ses deux filles, selon l'agence de presse gouvernementale Anatolie. Lors d'une réunion publique dimanche, le Premier ministre Ahmet Davutoğlu a promis une «large campagne contre les violences faites aux femmes» et même de «briser les mains» de leurs auteurs. Certains de ses ministres ont ouvertement évoqué l'hypothèse d'un rétablissement de la peine de mort, abolie en 2004 dans le cadre des réformes engagées pour la candidature de la Turquie à une adhésion à l'Union européenne (UE). «Non pas en tant que ministre mais en tant que femme et mère, je pense que les crimes de ce genre peuvent être punis de la peine de mort. Nous pouvons en débattre», a ainsi déclaré le ministre de la Famille, Aysenur İslam, la seule femme du gouvernement. Une pétition en ligne réclamant une «peine exemplaire» contre les assassins présumés d'Özgecan Aslan avait reçu hier plus de 700 000 signatures.



Points chauds

Engouement

Par Fouzia Mahmoudi

L'UMP est incontestablement le parti représentant la droite traditionnelle malgré les tentatives du FN de se présenter non plus comme un parti d'extrême droite, mais bien comme un parti de droite classique ayant pour ambition de remplacer l'UMP dans le cœur des électeurs de droite. Des tentatives qui jusqu'à aujourd'hui n'ont pas réussi à détourner les militants de l'UMP de leur parti. Toutefois, cela ne signifie pas que le FN n'a pas réussi à convaincre une large part des électeurs de droite de sa légitimité et de la «nécessité» qu'a l'UMP de le traiter comme un parti «allié». En effet, 43 % des sympathisants UMP sont favorables à un «accord électoral national» entre leur parti et le Front national pour les départementales et régionales de 2015. De leur côté, 77 % des sympathisants FN y sont aussi favorables. Un sympathisant UMP sur deux (50 %) est aussi favorable à «des alliances électorales» entre les deux partis pour ces scrutins «au cas par cas, au plan local» (73 % chez les sympathisants FN). Interrogés sur «l'attitude» que l'UMP doit adopter à l'égard du parti dirigé par Marine Le Pen, 9 % (-1 par rapport à 2014) des sympathisants UMP pensent que leur parti devrait «le traiter comme un allié en passant avec lui une alliance électorale globale», et 45 % (+4) qu'il faut faire des «alliances électorales avec le FN selon les circonstances». Seuls 8 % (-4) des sympathisants UMP sont favorables à ce que l'UMP «combatte» le FN, tandis que 30 % (+1) pensent qu'il faut «refuser tout accord politique avec lui sans le combattre». Toujours selon ce sondage, 62 % (+2) des personnes interrogées disent n'avoir jamais voté pour le Front national et ne pas envisager de le faire à l'avenir. 62 % sont en «désaccord» avec les idées défendues par le FN. Ainsi, lors des différentes élections qui mèneront jusqu'à la présidentielle de 2017, beaucoup d'électeurs de droite espèrent que l'UMP fera son possible pour bloquer le passage au PS qu'ils considèrent comme leur principal adversaire politique. Mais la direction de l'UMP pourrait voir un tel engouement pour le FN plus comme une menace que comme une opportunité, surtout à la lumière des nombreux sondages présentant Marine Le Pen comme la grande vainqueur du premier tour de la prochaine présidentielle.

F. M.



Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Vibrant hommage à Chérif Kheddam

Un vibrant hommage a été rendu dimanche soir au regretté Chérif Kheddam par des chanteurs d'expression kabyle. Le public du Palais de la culture Moufdi-Zakaria a assisté lors de cette soirée à une ambiance conviviale. L'Orchestre national algérien de variétés dirigé par Farid Ouameur, a ouvert la cérémonie avec une composition du maestro sous le titre «Da Chérif». Il a été suivi par plusieurs artistes, à l'image de Brahim Tayeb, Djidji et Nouria Yamine, Idrir Ould Slimane, Boubekeur Kherraz, Rahima Khelfaoui, Celia Ould Mohand, Catea Ait Hamouda et Youcef Lazali.

Par Abila Selles

Un vibrant hommage a été rendu dimanche à Alger au regretté Chérif Kheddam, un des maîtres de la chanson algérienne d'expression kabyle, dans une cérémonie qui a réuni des figures de la chanson kabyle, dans une ambiance conviviale.

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria comble de monde, l'Orchestre national algérien de variétés dirigé par Farid Ouameur, a ouvert la cérémonie avec une composition du maestro sous le titre de «Da Chérif».

Brahim Tayeb, Djidji et Nouria Yamine se sont donné du plaisir à reprendre Chérif Kheddam dans les meilleurs titres qui auront marqué son parcours exceptionnel d'auteur, de compositeur et d'interprète.

Les choristes solistes Idrir Ould Slimane, Boubekeur Kherraz, Rahima Khelfaoui, Celia Ould Mohand, Catea Ait Hamouda et Youcef Lazali se sont succédé dans des interprétations des œuvres de l'artiste méditant son génie créatif.

Près d'une quinzaine de chansons de Chérif Kheddam ont été brillamment étalées, deux heures durant devant un public euphorique qui reprenait en chœur les différents refrains,



savourant chaque instant du récital dans la joie et la convivialité.

Les pièces, «Loukan Adoughal Themzi», (Si jeunesse pouvait revenir), «Ouzzadh Yedjaq Irouh» (Le bien aimé t'a laissé, il est parti), «Thirga Ou Fennan» (le rêve d'un artiste),

figurent dans le programme choisi pour cet hommage.

Entre autres chansons entonnées également, «Yewâar Adhetsough» (Difficile pour moi d'oublier), «Nemfaraq Ourenkhemmem» (Nous nous sommes séparés sans réfléchir), «A Lemri» (O Miroir), et «Yemma»

(Ma Mère). Les artistes qui ont animé la cérémonie, ont rejoint une dernière fois la scène pour chanter ensemble «El Dzair inch'Allah Atehlou», un des derniers titres écrits, composés et interprétés par Chérif Kheddam, appelant à la paix en Algérie.

Né en 1927, Chérif Kheddam,

est un des monuments de la chanson algérienne d'expression kabyle, avec à son actif plusieurs chefs-d'œuvre qu'il a composés, écrits et interprétés.

Son legs musical, élevé au rang d'école, Chérif Kheddam a laissé derrière lui une carrière artistique fulgurante, d'une soixantaine d'années qui a servi de modèle à des artistes aujourd'hui célèbres, et continue d'éclairer les jeunes chanteurs. Il est décédé le 23 janvier 2012 à Paris et enterré dans son village natal, à Boumessaoud (Ain El Hammam).

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition « La Baignoire »
Jusqu'au 28 février :
Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun
26 février :
Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Jusqu'au 28 février :
L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsis, organisent une exposition de livres.

Maison de la culture de Béjaïa
Mardi 17 février à 18h :
En hommage à Chérif Kheddam, concert de l'Orchestre national algérien de variétés, sous la direction de Farid Ouameur, avec la participation de Nouria Yamine, Brahim Tayeb, Dji-Dji, etc.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 28 février :
6e Festival international d'art contemporain.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth

Mardi 17 février :
L'ambassade des Etats-Unis à Alger et le ministère de la Culture organisent un atelier de musique hip-hop mené par le groupe de rap américain Big Piph and Tomorrow Maybe.
Mercredi 18 février à 18h :
Concert de hip-hop par le groupe américain Big Piph and Tomorrow Maybe.

Institut français d'Alger
Mardi 17 février :
Animation jeune public «Moi et mon contraire (le livre de tous les caractères)», dans le cadre des animations offertes aux enfants à partir de 8 ans.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 28 février :
Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker

Festival international de la poésie arabe classique

Biskra s'apprête à accueillir la manifestation

La ville de Biskra a terminé les dernières retouches pour accueillir les participants au premier festival international de la poésie arabe classique prévu du 18 au 23 février courant. Cette manifestation placée sous le thème générique «La poésie arabe et la lutte» réunira quelque 80 poètes algériens et 25 autres issus de plusieurs pays arabes tels que la Tunisie, Maroc, Egypte, Liban, Syrie, Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Irak, Qatar, Jordanie,

Koweït et Sultanat d'Oman. Cette première édition, dont la Palestine sera l'invitée d'honneur, rendra un hommage particulier au regretté Mahmoud Darwich dont l'œuvre est une longue complainte pour sa terre natale. D'ailleurs, la cérémonie d'ouverture, prévue le 18 février, Journée du chahid, verra la projection d'un film documentaire sur le combat du peuple palestinien. Outre les soirées poétiques où les bardes viendront déclamer leurs vers,

les organisateurs prévoient des conférences-débats autour de divers thèmes : «La poésie et le fait», «Poésie et mondialisation» et «La poésie arabe moderne». Le Festival honorera, par ailleurs, le poète Abou El Kacem Khammar, l'un des meilleurs ambassadeurs de la région sur la scène poétique arabe. A travers ce Festival culturel international de la poésie arabe classique, Biskra vivra une semaine au rythme de la beauté des mots.

L.B.

Constantine, capitale de la culture arabe

Un club de la presse pour vivre les préparatifs

Un club de la presse devant permettre aux journalistes de vivre en «live» les préparatifs de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a été mis en place dimanche par le commissariat de la manifestation.

S'exprimant au cours de la cérémonie organisée pour la circonstance, le commissaire de l'événement, Sami Bencheikh El Hocine, a indiqué que le club de la presse se veut un «espace convivial» offrant l'opportunité aux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de «se rapprocher des sources d'information et d'y

accéder en temps réel».

Ce club de la presse élira domicile dans les locaux de l'annexe du Centre international de presse (CIP), au centre de Constantine, dont les travaux de réhabilitation tirent à leur fin, a-t-il précisé, ajoutant que les lieux seront «aménagés et équipés de façon à permettre aux journalistes d'accomplir leur mission dans les meilleures conditions». Bencheikh El Hocine, soulignant le caractère «passionnant» que la ville du Vieux Rocher s'apprête à vivre, une année durant, a invité la corporation de la presse à émettre

de propositions et des suggestions à même de permettre au club de la presse d'être «agissant et opérationnel».

Le commissaire de la manifestation a ajouté, dans ce cadre, que la présence d'une cinquantaine de titres de presse et de plusieurs chaînes de télévision, aux côtés d'associations locales et régionales de journalistes est «en mesure de diffuser à grande échelle l'information» et de «contribuer à valoriser non seulement les efforts déployés dans le cadre des préparatifs de l'événement mais aussi à répercuter l'histoire et la civili-

sation de l'antique Cirta».

A une question relative au plan de communication du commissariat, jugé en-deçà de la dimension de l'événement, Bencheikh El Hocine, reconnaissant «un début difficile», a affirmé que la structure qu'il dirige s'employait à «reconsidérer» son plan de communication vis-à-vis de la presse. Il a souligné, à ce propos, que des fiches techniques relatives au travail et au programme des douze départements du commissariat seront communiquées «incessamment» à la presse.

S.M.

Coup-franc direct



La FAF est-elle au-dessus de la loi ?

Par Anouar M.

Avec les erreurs commises par l'instance gérant la balle ronde nationale, il est à se demander si celle-ci est au-dessus de la loi et peut donc faire ce qui lui chante sans être rappelée à l'ordre. Il faut savoir que la FAF s'est rendue coupable d'une erreur impardonnable à l'adresse du club algérois du MCA. Ainsi, elle aurait envoyé tardivement la demande de TMS à la Fifa pour faire qualifier le Brésilien Robenson au Mouloudia. Si cette erreur a été faite par la direction du club algérois il est clair que cela aurait été qualifié d'erreur fatale, alors que cela n'est pas le cas quand c'est le Palais de Delly Brahim qui se rend coupable de ce genre d'erreur qui est fatale, étant donné que la formation algéroise sera privée d'un atout très important, sachant que le club souffre dans le compartiment offensif et que ce joueur devait apporter des solutions pour le coach portugais, Arthur Gorges. Est-ce que la FAF ne fait réellement pas son travail où s'agit-il vraiment d'une erreur intentionnelle ? Quoi qu'il en soit, c'est le club qui paye le prix de ce laisser-aller, surtout que l'équipe se trouve dans une situation très difficile et avait besoin de tous ses joueurs pour sortir de la situation difficile dans laquelle elle se trouve.

A. M.

Supercoupe d'Afrique L'ESS en stage à Sidi Moussa à partir de mercredi

LEntente de Sétif (L1 de football), entame mercredi un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly du Caire (Egypte) le samedi 21 février au stade



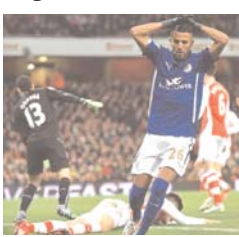
Mustapha-Tchaker (Blida), a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club sétifien. Avant d'intégrer le centre de Sidi Moussa, mis à la disposition de l'ESS par la FAF, les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui entameront leur préparation lundi à l'école des Sports olympiques d'El Baz à Sétif.

La formation sétifienne avait déjà pris ses quartiers à Sidi Moussa, à la veille de la finale (retour) de la Ligue

des champions, disputé le 1^{er} novembre dernier à Blida face aux Congolais de l'AS Vita Club (0-0). Au match aller, les Sétifiens avaient tenu en échec les Congolais à Kinshasa (2-2). De son côté, Al-Ahly du Caire est attendu jeudi à Alger avec un effectif amoindri après le forfait de l'attaquant nigérian Peter Ebimobewe, alors que le milieu de terrain Hossam Achour, reste incertain.

Coupe d'Angleterre Ryad Mahrez a joué malgré l'élimination

Léquipe de Leicester City où évolue le milieu international algérien Ryad Mahrez, s'est fait éliminer dimanche par Aston Villa (2-1), en 1/8^e de finale de la Coupe d'Angleterre de football. L'équipe locale a mené au score grâce à deux buts signés Bacuna (68') et Sinclair (90'), avant que Leicester ne réduise le score au temps additionnel par Kramaric (90+2). Titularisé par l'entraîneur Nigel Pearson, Ryad Mahrez a disputé l'intégralité de la rencontre. En championnat, Leicester devra cravacher dur pour assurer son maintien en Premier League, puisqu'il occupe la position de lanterne rouge avec 17 points.



Valence

Quique Flores encense Feghouli

Lentraîneur de Getafe, Quique Flores, a reconnu que l'entrée en cours du jeu du milieu international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, lors du match ayant opposé les deux équipes dimanche (0-1), a fini par changer le cours de la rencontre comptant pour la 23^e journée du championnat d'Espagne de football. «L'entrée de Feghouli a donné une autre tournure à la rencontre, il a donné du rythme à son équipe. Je pense que les changements ont toujours constitué une source de danger. En ce qui me concerne, je ne pense pas que j'ai commis des fautes», a affirmé le coach de Getafe à l'issue de la partie. L'unique but de la partie a été signé Alvaro Negredo, sur penalty à la 71^e min, permettant au FC Valence de se hisser à la 4^e place du classement général, avec 47pts, à trois points du 3^e, Atletico Madrid, en déplacement dimanche soir à Celta Vigo. Feghouli a fait son apparition à la 60^e min du jeu, en remplacement de son coéquipier Rodrigo de Paul.

Coupes africaines des clubs

L'USMA écrase Foullah, l'ASO assure face à Kemboi Eagles

L'USM Alger a réussi son entame en compétition africaine en emportant avant-hier soir sur le score de 3 à 0 contre les Tchadiens du Foullah Edifice en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF disputé au Stade Omar Hamadi.

Par Anouar M.

L'ouverture du score a été précocée pour les Usmistes, puisque Chafaï a trouvé la faille de la tête dès l'entame du match (4'), ce but a permis aux Rouge et Noir d'aborder la suite de la rencontre avec sérénité.

En deuxième période, le représentant algérien évoluera à onze contre dix puis contre neuf après l'exclusion de deux joueurs. C'est d'abord le gardien Dilah, auteur d'un bon match et de plusieurs arrêts décisifs jusque-là, qui est exclu pour une faute sur Kouadiou dans la surface, l'arbitre désigne le point de penalty (52'). Il sera transformé par Belaili (57'), qui trompe Ado le gardien remplaçant. Un second rouge sera donné au capitaine Djimenam



PH. > DR.

pour un coup de coudé sur Laifaoui (75'), mais l'USMA ne parviendra à corser l'addition que dans les arrêts de jeu sur une belle reprise du remplaçant Andria (90'-5). Le score aurait pu être plus large en faveur du club algérien, mais qui lui permet toutefois d'envisager sereinement la manche retour dans deux semaines au Tchad.

Par ailleurs, et en Coupe de la Confédération africaine, l'ASO Chlef s'est facilement imposée 2-0 contre l'équipe de Kemboi Eagles de Sierra Leone en match aller des 1/32^e de finale de la Coupe de la CAF. Les choses étaient bien parties pour les Rouges

avec un premier but dès la 21^e minute par Kouakou qui reprend un service de Daham à l'affût d'une faute de main du gardien. En fin de première mi-temps les choses se sont compliquées avec l'expulsion plus que sévère du capitaine Samir Zaoui au niveau du rond central (45'+2'). Enfin les Chélifiens ajoutent un second but par Smahi très bien servi par Saâd Tedjar (80').

Rappelons que le match retour aura lieu aussi à Chlef dans quelques jours en raison de l'interdiction de jouer en Sierra Leone à cause du virus Ebola.

A. M.

Kamboi Eagles-ASO avancé au 20 février à Chlef

L'a Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour avancer le match retour du tour préliminaire entre les Sierra léonais de Kamboi Eagles et l'ASO Chlef, au vendredi 20 février, au stade de Chlef, a appris l'APS dimanche auprès du club chélien.

La direction des deux formations ont convenu de jouer les deux matches à Chlef, en raison du virus Ebola, qui a touché la Sierra Leone en particulier, et la partie ouest du continent. Les Chélifiens disputeront le match aller du tour préliminaire de la Coupe de la CAF dimanche



(18h00). Le match retour qui devait se dérouler entre le 27, 28 février et le

1^{er} mars, se jouera finalement le vendredi 20 février au stade Ahmed Boumezrag (18h00). Du coup le match des 1/8^e de finale de la Coupe d'Algérie, USM Alger-ASO Chlef, prévu le week-end du 20 et 21 février, est reporté à une date ultérieure.

L'autre club algérien engagé dans cette compétition, le MC Alger, a été tenu en échec samedi au stade Omar Hamadi par les Nigériens Sahel SC (0-0). Le club sierra-léonais, à l'instar de ceux du Liberia et de la Guinée, n'ont pas le droit de recevoir à domicile à cause du risque de l'épidémie d'Ebola.

MC Alger

Le président défend son coach

Le président du MC Alger Abdelkrim Raïssi, a pris la défense de son entraîneur portugais Arthur Jorge après les critiques acerbes dont a fait l'objet ce dernier de la part des supporters et de l'entourage du club à l'issue du nul concédé à domicile face au Sahel SC du Niger (0-0) samedi en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la CAF.

Arthur Jorge ne connaît pas encore d'une manière parfaite le Championnat algérien, malgré cela, il est en train de remonter la pente permettant à l'équipe de quitter la lanterne rouge qu'elle a occupée pendant de longues journées. «Je suis persuadé qu'avec lui nous serons meilleurs à l'avenir», a déclaré le président mouloudéen.

À l'issue du match contre le Sahel SC, une équipe méconne sur la scène continentale, beaucoup de voix se sont élevées dans le camp mouloudéen pour remettre en cause le travail effectué par le champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987, depuis son arrivée au MCA en novembre dernier en remplacement de Boualem Charef. Les auteurs de ces

avis estiment que la touche du technicien lusitanien tarde à apparaître sur le terrain, s'appuyant dans leur jugement, sur les prestations très timides de leurs joueurs dans toutes les rencontres disputées sous la houlette d'Arthur Jorge, avec lequel le Mouloudia est toujours dans la zone de reléguable.

Certains sont même allés le faire savoir au président du club à l'issue du match de samedi, non sans envier le CR Belouizdad, dont l'arrivée de l'entraîneur français Alain Michel, a complètement métamorphosé les Rouge et Blanc, passés de la 15^e place à la 3^e après 20 journées de championnat. «Le CRB a de la chance d'avoir engagé un entraîneur qui connaît assez bien le championnat algérien où il a exercé pendant plusieurs saisons avec le MCA, la JSM Béjaïa et la JS Saoura.

Ce n'est pas le cas d'Arthur Jorge qui découvre notre football pour la première fois», a tenté de justifier Raïssi, aux commandes du vieux club de la capitale depuis janvier dernier. Pour sa part, l'entraîneur portugais a estimé que l'effectif qu'il a hérité de son prédécesseur, Boualem Charef, ne lui offrait

pas beaucoup de solutions. «Rien que pour ce match de la Coupe de la CAF, j'ai pratiquement fait entrer tous les attaquants dont je disposais sur le banc de touche, mais sans pour autant que l'on ne trouve des solutions face à un adversaire très regroupé derrière», a expliqué Arthur Jorge qui, dès son arrivée au club, s'était dit étonné d'apprendre que le Mouloudia avait libéré 15 joueurs durant l'intersaison.

Mais le coach de l'adversaire du MCA samedi, le Marocain Rachid El Ghefflaoui, a «enfoncé» à sa manière son homologue mouloudéen en estimant que la manière de jouer des Algérois a facilité la tâche à son équipe pour revenir avec un précieux nul d'Alger.

«Déjà, lorsque j'ai supervisé le MCA au cours de son dernier match de championnat (victoire contre le MO Béjaïa 1-0, ndr), j'ai remarqué que cette équipe ne fait que circuler le ballon horizontalement, et n'use pas d'un jeu direct. J'ai alors mis en place la stratégie idéale pour la contrer et Dieu merci, j'ai réussi dans mon entreprise», s'est-il réjoui.

Profils

Les artistes partent et les artistes viennent

Par Sid Ali Ouzerrouk

La triste actualité a enregistré la perte de plusieurs artistes cette saison et nombreuses les voix qui se sont longuement étalées en louanges sur les grandes figures perdues et en reproches à des pouvoirs publics frappés d'indignité parce qu'ils se soucieraient peu du sort de ses écrivains et artistes. La gloire des écrivains serait-elle donc la célébrité, soit une présence médiatique à la une des magazines, voire même une relation avec le pouvoir qui serait une forme de volonté d'influencer? Ce rapport à la gloire, et partant à l'immortalité, est le sujet dont parlent toutes les littératures.

C'est pourtant loin des Etats, des pouvoirs et de la renommée médiatique que les créateurs fleurissent, c'est même une nécessité vitale pour que la liberté de créer soit quelque part garantie. La perte de grands auteurs, tels Assia Djebar, qui eux-mêmes ont été marqués par cette quête de la liberté ne doit pas faire oublier que dans ce pays, d'autres voix montent dans cette même fidélité à la mémoire et à la continuité de son lien à la source.

C'est donc pour évoquer, à titre d'exemple, un ouvrage paru en 2012 aux Editions Sencho, Collection Guentra, «*Raconte-moi ta liberté*», et qui dans chacune des facettes de cette partition à plusieurs mains évoque profondément et intensément la liberté.

Mieux encore, c'est dans la plus vaste des diversités que le mot liberté conjugue: poésie, prose, peinture, sculpture, photographie et autres compositions artistiques graphiques et scripturaires de jeunes créatifs qui parlent, riment, impressionnent, sculptent et peignent la liberté comme ils l'entendent, à leur convenance et au rythme des personnages qu'ils mettent en scène, dans une grande variété de regards, du plus sceptique au plus prudent.

L'ensemble exhibe également une autre parenté dans le choix du nom de la collection qui promet la reconduction de cette première expérience éditoriale. Guentra est un autre mot fort, dont la familiarité argotique ne masque pas la référence à ce qui se construit solidement pour créer et maintenir du lien, à l'image de cette collection qui

mette des passerelles pour mettre en relation des espaces de création et des lieux d'initiatives créatrices, comme pour fonder des identités à venir.

La plus importante des similitudes que cette nouvelle identité donne à voir est la grande capacité que les jeunes créateurs montrent dans l'exercice de cette liberté dont ils parlent et se réclament. Les jeunes auteurs et artistes se révèlent dans la facilité qu'ils ont à regarder la société sans aucun complexe ni complaisance aucune. Ils ne revendiquent aucun statut particulier, aucune reconnaissance qui ne soit la leur propre. La photographie est celle qui le montre le plus dans sa galerie d'autopourtrraits floutés. Comme pour revendiquer la liberté de mouvement qu'aucune obturation ne fixe, invitant à la chercher ailleurs que dans son image biométrique.

Moins que l'incapacité du regard à figer l'objet, la démarche évoque le non désir de s'installer dans une présence sociale statufiée, même pas – voire surtout pas – dans celle d'artistes et d'auteurs institutionnellement reconnus. C'est même cet horizon d'attente, qui a largement alimenté les débats des décennies passées, qui est jugé et condamné. Les jeunes auteurs de «*Raconte-moi ta liberté*» ne connaissent pas encore de postures sociales. Ils les ignorent parce que socialement dominantes et cruellement paralysantes. A la pesanteur de la société et à sa prudence hypocrite et calculatrice, ils opposent l'audace. Loin des lieux communs, ils ne couvrent de louanges que la liberté, valeur fondamentale qui ne s'enracine pas forcément dans un sol géographique et administrativement délimité. Ils plantent leurs drapeaux dans des pays sans frontières où seuls résonnent des noms d'hommes et de femmes qui se sont donnés à leurs rêves de victoires et que ces jeunes auteurs tentent de dérober à la mort. La dernière leçon que ce livre nous prodigue est une belle redécouverte: celle qui nous rappelle que la liberté se construit et se maintient toujours par le dedans. Imposée de l'extérieur, elle ne conduit qu'à des douloureux enfermements, justement ceux que rejettent les forces rebelles à l'esprit des lois qui constituent cette délicieuse échappée.

S. A. O.

L'EGYPTE VIENT D'ACHETER 24 AVIONS DE COMBAT RAFALE FRANÇAIS



Loumis

Djalou@hotmail.com

100 kg de kif traité et divers produits de contrebande saisis

La gendarmerie poursuit sa traque des trafiquants

■ Plus de 100 kilogrammes de kif traité et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis dans plusieurs wilayas du pays, indique la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Par Ahcène Gh.

A Béchar, les gendarmes de la brigade de cette wilaya, «*agissant sur renseignements, ont récupéré un quintal et un kilogramme de kif traité abandonnés dans la zone de Ouedi-Khroua, commune de Béchar*», précise la même source, qui souligne qu'une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade de Béchar. A Tlemcen, les gendarmes de la brigade de Hadj Miloud, Abdellah et Sidi Boudjenane et les gendarmes des brigades de Boukanoune et Marsa-Ben-M'hidi ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, une quantité de détergents et 10 185 litres de carburant,

abandonnés par des contrebandiers. Les gendarmes de Goulita et El-Houdjibet (Tébessa) et les gendarmes des brigades de Ouled-Moumen et Khedara (Souk Ahras) ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3 262 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. Toujours dans la wilaya de Tébessa, les gendarmes de Goulita ont récupéré, lors d'une patrouille dans la circonscription communale de Safsaf-El-Ouesra, 2 bêtes de somme, 240 litres de carburant, 4 quintaux de rond à béton et 2 sacs de déchets de plomb, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya d'El Tarf, les gendarmes de la Section de Sécurité et

d'intervention du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille à la commune de Ben-M'hidi, une personne qui transportait à bord d'un véhicule, 1 248 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade d'El-Harmilia (Oum El-Bouaghi) ont interpellé, lors d'une patrouille sur la route reliant Aïn-M'lila à Aïn-Fakroun, une personne à bord d'un véhicule et saisi 5 076 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques destinées à la vente clandestine.

A. Gh./APS

Pour prévenir toute menace contre l'intégrité territoriale de la Tunisie

Déploiement militaire aux frontières avec la Libye

LES UNITÉS militaires tunisiennes sont déployées le long des frontières terrestres et maritimes tuniso-libyennes pour prévenir d'éventuelles menaces contre l'intégrité territoriale du pays, a déclaré le lieutenant-colonel Belhassen Queslati, porte-parole du ministère de la Défense. Cité par l'Agence TAP, M. Queslati a précisé que «*ces unités militaires qui sont renforcées par des unités de la garde nationale et de la douane, vont sécuriser les frontières et empêcher toute tentative d'infiltration de terroristes, de trafic d'armes ou de contrebande de marchandises subventionnées*». Le lieutenant-colonel a indiqué que la

situation en Libye est «*suivie de près*» par les autorités tunisiennes, ajoutant que des hélicoptères et avions militaires effectuent des opérations de ratissage pour surveiller l'espace aérien et les frontières terrestres et maritimes. L'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI), activant principalement en Irak et en Syrie, a diffusé dimanche une vidéo montrant le meurtre atroce de 21 hommes qu'il présente comme des otages égyptiens récemment kidnappés en Libye. L'Egypte a mené, lundi à l'aube, une attaque aérienne ciblée contre des positions de ce groupe terroriste.

Ali Y.

Pour un milliard d'euros Un Thaïlandais veut racheter le Milan AC

BEE TAECHAUBOL, un milliardaire thaïlandais, a confirmé avoir proposé la somme d'un milliard d'euros au président du Milan AC, Silvio Berlusconi, pour qu'il lui cède le contrôle du club, a rapporté lundi le média «*Bangkok Post*».

L'offre de Taechaubol porte sur le rachat de 50% des actions du club de Série A italienne de football, ce qui ferait de lui le nouveau patron des «*Rossoneri*». Taechaubol, jeune homme d'affaires thaïlandais, compte parmi les plus grosses fortunes au monde. Il est entre autres, le directeur de Thai-Prime, une entreprise de capital-investissement. Le «*Bangkok Post*» n'a cependant rien révélé concernant la réaction de Silvio Berlusconi notamment, s'il a accepté ou refusé cette proposition.

R. S.